

**UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI TIZI OUZOU
FACULTE DU GENIE DE LA CONSTRUCTION**

DEPARTEMENT D'ARCHITECTURE

Mémoire de Master en architecture

Option: Requalification et projet urbain

**Mise en valeur du patrimoine archéologique de
Tigzirt : un centre d'interprétation de
l'architecture et du patrimoine**



Présenté par

M^{lle} Inoudjal Imene

M^{lle} Mekiri Kamelia

Dirigé par

M^{me} BENZAOUZ.BOUKHALFA.K

M^rDAHLI M.

Année universitaire : 2015/2016

Remerciements

Nous adressons nos vifs remerciements à :

- *Nos encadreurs Mme Benazzouz Boukhalifa Karima et Mr Dahli Mohamed. Nous leur sommes reconnaissants pour leur disponibilité, leurs remarques pertinentes et leurs orientations.*
- *Aux membres du jury pour avoir consenti à examiner notre travail. Qu'ils trouvent ici toute notre reconnaissance*
- *Nos remerciements s'adressent à Mr Hamdad directeur de l'OGBC et aux services de l'APC, pour leur aide.*
- *A nos parents, et nos chères familles pour leur soutien, leurs encouragements et leur patience et présence.*
- *Nos remerciements s'adressent également au personnel de la bibliothèque du département d'architecture.*
- *Un grand merci à tous nos amis pour leur aide et leurs encouragements.*
- *Il nous reste à ne pas oublier de remercier tant de personnes, qui ont participé de près ou de loin à l'accomplissement de ce travail.*

Dédicace

Je dédie mon travail premièrement aux être les plus chères dans ma vie mes chers parents pour leur amour, sacrifices, soutien et encouragements.

A mes frères, et mes chères sœurs.

Et à chaque membre de ma famille.

Ainsi un profond respect et remerciement particulier à tous mes amis qui ont partagé avec moi les moments les plus beaux durant mon cursus universitaire.

M.Kamelia.

DEDICACES

Je dédie ce modeste travail A celle qui m'a mise au monde "ma maman" celle qui à toujours été là pour moi, qui m'a soutenu , qui a sacrifié sa vie pour moi . Je trouve pas les mots pour exprimer tout ce que j'ai dans mon cœur, j'ai juste envie de te dire t'es "mon exemple", une femme courageuse , tendre et UNIQUE. Que Dieu te garde à mes cotés, je te remercie pour tes sacrifices, tes conseils et tes encouragements.JE T'AIME mama.

Je dois reconnaissance à toute ma famille dont ma grand-mère , mes oncles ainsi que mes tantes pour leur soutien inconditionnel, encouragements , et qui ont toujours su répondre présent à tous mes besoins.

Mes chaleureux remerciements s'adressent aussi à tous mes amis que j'ai connu durant toutes ces années d'études, qui m'ont toujours soutenu et encouragé. Grace à vous j'ai passé des moments inoubliable.

Il me reste à ne pas oublier de remercier tant de personnes, que je ne peux nommer, de peur d'en oublier ; que toutes sachent qu'elles sont bien présentes dans mon esprit et dans mon cœur.

Je remercie tout ceux qui ont contribué de prêt ou de loin à l'aboutissement de ce travail.

Imene

Le Sommaire

Chapitre Introductif

- 1-Introduction
- 2-Problématique
- 3-Hypothèse
- 4-Objectif

Premier Chapitre

1-Le concept de patrimoine archéologique	03
2-Définition des sites archéologiques	03
3-Les catégories de patrimoine archéologique	04
3-1 Le patrimoine archéologique urbain	04
3-2 Le patrimoine archéologique religieux	04
3-3 Le patrimoine archéologique rural	05
4-Les valeurs de patrimoine archéologique	07
4-1 La valeur historique.....	07
4-2 La valeur scientifique.....	07
4-3 La valeur économique.....	07
4-4 La valeur sociale	07
4-5 La valeur esthétique	08
5-Les menaces aux quelles sont exposé les sites archéologiques.....	08
5-1 Les menaces lies à l'homme.....	08
5-2 Les menaces lies à la nature.....	08
Conclusion	08

Deuxième Chapitre

1-La conservation du patrimoine archéologique	09
2-La conservation dans la législation algérienne.....	09
2-1-l'évolution de la législation algérienne.....	09
2-2-Présentation de principales lois dans la législation algérienne.....	10
3-La conservation du patrimoine archéologique dans le contexte international..	
3-1-La nécropole de Tabariene.....	11
3-2-Le site Bibracte.....	15
Conclusion.....	18

Troisième chapitre

1-Présentation de la ville	19
2-L'évolution de la ville à travers les différentes occupations.....	20
2-1- Epoque préhistorique.....	20
2-2- Epoque phéniciens.	20
2-3-Epoque romaine.....	21
2-4- Epoque vandale.	22
2-5- Epoque byzantine.....	22
2-6- Epoque française.....	22
2-7- Tizirt après l'indépendance	23
3-Les potentialités patrimoniales.....	
3-1- Le site antique du Tizirt.	24
3-2- Le mausolée de Taksebt	24
3-3- Le village de Tifra.....	25
4-Présentation de l'aire d'étude.....	27
4-1-Le site archéologique.	28
4-1-2- Les menaces aux quels ce site est exposé.	29
4-2- Le village colonial.	30
4-3 Les structures contemporaines.....	30
4-4 Les potentialités environnementales	30
5-Synthèse de diagnostique	33
6-Plan d'action.....	34

Quatrièmes chapitre

Problématique de thème.	35
1-Définition de L'interprétation.....	36
2-Evolution de ce concept.....	36
3-Définition d'un centre d'interprétation d'architecture et du patrimoine.....	37
4- Analyse des exemples de référence.....	37
4-1- le centre d'interprétation d'architecture et du patrimoine de Dougga.....	38
4-2- le musée de l'Acropole.....	40
5 - Le programme général.....	42
6-Le processus conceptuel	
6-1 Choix du site.....	43

6-2 Genèse du projet.....	43
6-3 le programme surfacique.....	45
6-4 Description du projet.....	46
Conclusion général	

RESUME

Tigzirt comme tant de villes en Algérie possède des vestiges archéologiques non négligeables hérités de la période antique qui témoigne de l'histoire de ce territoire. Ainsi les traces du temple, thermes, mausolée de Taksebt, basiliques constituent de véritables marqueurs paysagers qui confèrent son identité à ce territoire.

Malgré sa classification au tableau national des biens patrimoniaux au titre de sites archéologiques, nous constatons que ce patrimoine est exposé à de multiples menaces qui risquent d'altérer les caractéristiques authentiques du bien et au final le voir un jour disparaître.

La prise de conscience du potentiel culturel, patrimonial et paysager du site de Tigzirt mais aussi de sa qualité en tant qu'élément structurant et qualificateur de l'espace urbain requiert une volonté de préservation qui va au-delà de la classification, vers des pratiques de conservation des biens et une gestion efficiente. Le rapport de la ville à son passé nécessite la valorisation patrimoniale en tant que potentiel qui, au-delà de la valeur historique et de témoin, contribue à l'attractivité et à la requalification de ce territoire.

***Mots clés:* site archéologique, conservation, Centre d'interprétation d'architecture du patrimoine, Tigzirt.**

Chapitre introductif

I-Introduction générale

« L'histoire est porteuse d'une vérité, les faits historiques peuvent être lus comme faits signifiants qui nous renseignent non seulement sur l'avenir des institutions humaines, mais encore sur le devenir en quelque sorte des hommes. »¹

Les vestiges archéologique considérés comme une richesse culturelle, commune, fragile, et non renouvelable, qu'il importe de préserver pour les générations futures, constitue un héritage culturel qui nous à été transmis comme témoin de notre passé. Il transcrit de la manière la plus expressive l'histoire de la civilisation humaine.

Cependant cet héritage architectural ne constitue pas seulement un témoignage culturel et esthétique du passé, mais il doit être un élément constructif du cadre de vie contemporain qui peut jouer un rôle dans le développement urbain en vertu des valeurs culturelles, identitaires et des significations qu'il porte. La culture affirmée lors du sommet mondial de Johannesburg en 2002 comme le quatrième pilier du développement durable aux cotés de l'environnemental, l'économique et le social constitue une composante importante a prendre en considération dans les projets de renouvellement, requalification urbaines.

Les vestiges archéologiques trait d'union entre passé et présent témoignent de l'évolution et des strates culturelles de la ville qui affirment l'identité de celle-ci et constitue un point de repère pour toute future évolution.

De plus ce patrimoine renforce l'attractivité de la ville et répond aux impératifs économiques par sa valeur d'usage. Une valeur qui se concrétise essentiellement à travers le tourisme. Ce dernier est à l'origine de diverses retombées économiques dont la création de l'emploi.

La conservation des vestiges archéologiques à fait l'objet de diverses chartes et organismes internationaux : (UNESCO, ICOMOS, ICCROM) depuis la charte d'Athènes pour la restauration des monuments, la charte de Venise sur la conservation et la restauration des monuments... etc.)

Toute ville est bien davantage que la somme de ses parties et ce qui caractérise le fait urbain, c'est précisément l'interdépendance des activités, des acteurs et des processus, sociaux, économiques et culturels. Le fait de penser ainsi la ville comme un écosystème à part

¹G Caniggia -Sylvain Molfroy 1980 .

entière devrait amener à envisager la valorisation de vestiges archéologiques dans un ensemble plus vaste et à insister sur ses relations entre le site et le reste du tissu urbain.

Il s'agit d'éviter à tout prix la formation de "ghettos archéologiques", sortes de corps étrangers qui viennent s'implanter dans la ville sans jamais s'articuler avec les autres éléments de la structure urbaine.

L'atout touristique majeur de Tizirt est sans doute la beauté de ses paysages, le plus célèbre de ces derniers est l'îlot se trouvant à quelques dizaines de mètres de l'ancien port et qui a donné son nom à la ville mais elle recèle un patrimoine archéologique exceptionnel de part sa portée historique et symbolique, témoignant du passage de nombreuses civilisations. Il constitue une variété inestimable du patrimoine architectural et archéologique qui doit être protégée et mise en valeur. Malgré sa classification au tableau national des biens patrimoniaux au titre de sites archéologiques, nous constatons que ce patrimoine est exposé à de multiples menaces (dégradations, usure du temps, vandalisme, pillage, recèle...) qui risquent d'altérer les caractéristiques authentiques du bien et au final le voir un jour disparaître. Au-delà de la classification des biens, la conservation requiert quatre principes essentiels : comprendre, planifier, utiliser et intervenir.

Quel rôle pour le vestige archéologique dans la ville d'aujourd'hui ? Comment gérer la relation entre le site archéologique et le reste du tissu urbain afin de lui garantir une meilleure intégration dans la vie urbaine contemporaine ? Pour quelle gestion du site archéologique de Tizirt ?

Pour répondre à ces questions, nous estimons qu'une gestion efficace nécessite dans une approche globale et non ponctuelle intégrée à la politique de la ville.

Les sites archéologiques constituent une catégorie particulière du patrimoine culturel et requièrent, de ce fait, une approche spécifique de conservation et de valorisation. La prise de conscience de la valeur de ce patrimoine et une sensibilisation des citoyens sur l'importance de sa préservation peut contribuer à la préservation du site de Tizirt.

II-Objectifs

-Définir le rôle des vestiges archéologiques dans la ville ainsi que leurs valeurs et Intégrer les vestiges archéologiques dans l'urbain.

-Sensibiliser les citoyens sur la valeur de ce patrimoine et les inciter à participer à sa préservation.

-Mettre en valeur les ressources patrimoniales et architecturales du territoire, en vue de favoriser un développement culturel profitable à tous.

III-METHODOLOGIE

Le travail va porter en premier lieu sur l'exploration des documents théoriques sur le thème de la préservation des sites archéologiques

Afin de mieux cerner la question de leur préservation et intégration dans la vie contemporaine, l'analyse d'exemples de références sera privilégiée afin de mieux profiter de l'expérience des villes étrangères et apporter des éclaircissements sur la méthode à adopter.

L'analyse des documents d'urbanisme et de la protection va nous permettre de prendre la mesure des différentes orientations et pratiques de préservation des services de protection à Tizirt.

Ce travail va nécessiter des déplacements sur le site et vers les institutions locales de protection du patrimoine, agence archéologique, service de la culture, etc afin de récolter les informations

Un diagnostic sera mené pour mettre en évidence l'état des lieux et affiner la problématique.

Structure du mémoire

Notre travail est constitué, d'un chapitre introductif, comprenant une introduction générale, une problématique spécifique, des hypothèses et des objectifs d'étude.

Il comprend par la suite trois autres chapitres et une conclusion générale.

- ✓ Le premier chapitre est un corpus théorique, comprenant, les différents concepts et notions clefs relatifs à notre thème d'étude.
- ✓ Le deuxième chapitre aborde le concept de la conservation dans le contexte national et internationale.

Chapitre introductif

- ✓ Le troisième chapitre comprend l'état des lieux et diagnostic, de la ville de Tizirt ainsi que le plan d'actions.
- ✓ Quatrième chapitre est relatif à la conception architecturale, qui comprend une thématique sur les centres de recherche et sur la notion d'archéologie du numérique.

Premier chapitre : Notion de patrimoine archéologique

Introduction

Nous tenterons dans ce chapitre de définir le concept de patrimoine archéologique, afin de comprendre cette notion et les différentes catégories du patrimoine archéologique. Nous présenterons également les différentes valeurs qu'il porte ainsi que les menaces et types de dégradations auxquels il est exposé.

1-Le concept de patrimoine archéologique

Ce concept est défini par plusieurs chartes internationales et textes nationaux, parmi les, la définition de l'ICOMOS dans son premier article (*«Le "patrimoine archéologique" est la partie de notre patrimoine matériel pour laquelle les méthodes de l'archéologie fournissent les connaissances de base. Il englobe toutes les traces de l'existence humaine et concerne les lieux où se sont exercées les activités humaines quelles qu'elles soient, les structures et les vestiges abandonnés de toutes sortes, en surface, en sous-sol ou sous les eaux, ainsi que le matériel qui leur est associé»*)¹. Cette définition introduit une classification de patrimoine archéologique selon son endroit, soit en surface, en sous-sol ou sous les eaux .

Ainsi le patrimoine archéologique représente l'ensemble de toutes les traces matérielles de l'humanité qui nécessite à une protection et mise en valeur pour permettre aux chercheurs de l'étudier et de l'interpréter aux générations futures, et nous affirmerons ça par l'article de la Convention européenne, (*«les vestiges, et les objets ou toutes autres traces de manifestations humaines, constituant un témoignage d'époques et de civilisations dont la principale ou une des principales sources d'information scientifique est assurée par des fouilles ou par des découvertes »*)².

2-Définition des sites archéologiques

Par définition un site archéologique « est une concentration topographique de vestiges se rapportant à une période chronologique plus ou moins homogène »³. Il désigne « un lieu où se trouve des biens archéologiques »⁴, ou « tout terrain, formation géologique, bâtiment, ensemble ou site qui comprend ou est susceptible de comprendre des biens archéologiques »⁵. Un site archéologique est

¹ CHARTE INTERNATIONALE POUR LA GESTION DU PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE (1990)

² Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique Londres, 1969

³ Delestre X, 2009, *Introduction à l'archéologie*, Direction de la publication universitaire, Guelma, P. 19.

⁴ Loi sur les biens culturels, Québec, 1972(en ligne) <http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=1003#c4146>.

⁵ Article n° 1,2 de l'ordonnance du 4 mars 1993, Belgique.

un lieu où sont préservées des preuves de l'activité passée. Le site a été, ou peut être, fouillé. Un site archéologique peut se trouver sur les terres émergées comme sur les terres immergées⁶.

3-Les catégories de patrimoine archéologique

3-1 Les sites archéologiques en milieu urbain :

C'est le patrimoine archéologique dans une ville ou une concentration des bâties, il est considéré comme un des biens plus fragile, de fait de leur exposition aux risques des travaux d'aménagements et d'infrastructure.

La conservation de ce patrimoine est un objectif pénible à cause des conflits entre les urbanistes qui voient ces traces matérielles comme des obstacles aux projets des aménagements et les archéologues qui voulant préserver ces ressources et les transmis aux futures générations⁷.



Figure 1-1 : Le site archéologique de Tizirt /source auteurs.

3-2 Le patrimoine archéologique religieux

Il est diversifié par nature, comprend l'ensemble des édifices du culte à savoir les églises, les basiliques, les mausolées ...et même les sites sacré des sépultures .

⁶ http://fr.wikipedia.org/wiki/Site_archéologique.

⁷ HAFSI Fatma Zohra Pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale de l'aménagement du territoire: la wilaya de Souk Ahras.

Le patrimoine religieux est très menacé par la violence, la destruction qui accompagne les tensions.



Figure1-2:Le mausolée de Taksebt/source : auteurs

3-3 Le patrimoine archéologique rural :

C'est l'ensemble des traces matérielles d'une vie passé dans des zones hors des espaces urbanisé, dans un milieu naturelle, il est caractérisé par les terres agricoles, les forets. Cette catégorie de patrimoine expose au risque de dégradation à cause de l'exploitation agricole⁸.



Figure1-3Les vestiges archéologique de Tifra /source [http://les vestiges archéologique de Tifra](http://les-vestiges-archeologiques-de-tifra.com/)

⁸ Laoues Souad, L'aqueduc de la tribu de Feniaa, un patrimoine archéologique en péril.

En plus de ces trois catégories, il y a d'autres tel que le patrimoine archéologique industriel, patrimoine archéologique subaquatique, le patrimoine archéologique hydraulique.



Figure1-3 : Site archéologique subaquatique/source
<http://uwpresse.com/SERVER/reportages/ARCHEOLOGIE>



Figure1-4 : Site archéologique industriel/source:
http://www.patrimoineardeche.com/visites/la_voulte_n.htm



Figure1-5 :Le château (Castellum divisorium) de Nimes-

4- Les valeurs du patrimoine archéologique

Les sites archéologiques possèdent des valeurs multiples : historiques, scientifiques, sociales, économiques, esthétiques... ect, pour toute l'humanité présente et des générations futures.

4-1 La valeur historique

A travers l'analyse des sites et l'interprétation des mobiliers archéologiques, on détermine les durées des époques, et les modes d'occupation des différentes civilisations d'un site. L'étude des différentes structures anciennes permet de renvoyer vers la hiérarchie qui a conditionné la création des établissements humains et l'évolution historique du lieu.

4-2 La valeur scientifique

Sur le plan scientifique, les sites archéologiques permettent de savoir et de dater les différents phénomènes géologiques, climatologiques et fournissent des informations sur les évolutions des climats. Ils ont aussi un potentiel éducatif où ils informent les jeunes et tout le public sur des expériences menées par l'homme au fil des siècles.

4-3 La valeur économique

Cette valeur est liée directement au tourisme, par les revenus de droit d'entrée au site et aussi la création des infrastructures comme les hôtels, les agences de tourisme qui nécessitent des postes de travail pour leur fonctionnement.

Ainsi l'organisation des événements culturels sur les sites archéologiques permet d'apporter aux autorités locales des bénéfices qui peuvent participer à l'amélioration du cadre de vie des populations locales.

4-4 La valeur sociale

« Retrouver les traces du passé pour mieux comprendre le présent »⁹.

Étudier les traces de passé et comprendre le mode de vie et les traditions des générations passées est un facteur fondamental pour le développement des sociétés contemporaines. Elles permettent à l'homme d'aujourd'hui de produire des nouvelles méthodes de vie pour équilibrer entre son environnement naturel et sa vie sociale.

4-5 La valeur esthétique

Les recherches archéologiques permettent de découvrir de très précieux artefacts : sculptures, objets d'art décoratifs, mobiliers, bijoux, céramiques, faïences, caractérisés par une haute expression artistique.

⁹ LES INITIATIVES DU CONSEIL DE L'EUROPE ET LA CONVENTION DE LA VALETTE (1992).

5-Les menaces aux quelles sont exposé les sites archéologiques

Les sites archéologiques sont exposé a plusieurs menaces qui sont liées à l'homme, et autres liées à la nature, et à cause de ces périls les traces du passé seront effacées pour les générations futures.

Donc pour conserver et préserver ces traces et ces richesses, il est préalable de déterminer les dangers aux quelles ces sites sont exposés pour une meilleure gestion.

5-1 Les menaces lies à l'homme

- L'utilisation excessive des sites par le tourisme non contrôlé.
- La négligence et manque des ressources humaines qualifiées pour la conservation et l'entretien.
- Les guerres et les conflits armés, il existe aujourd'hui beaucoup d'exemples comme ce qui c'est passé en Syrie.
- Le développement rapide de l'urbanisation obstrue les vues anciennes et la beauté des sites ce qui résulte la dégradation de l'environnement.
- Le pillage des pièces archéologique.

5-2 Les menaces lies à la nature

Le patrimoine est menacé aussi par les différentes catastrophes naturelles telles que les mouvements de sol, glissements, séismes, inondations, volcans, etc.

Ainsi il existe d'autres périls sous forme d'une condition permanente de l'environnement comme les écarts importants de température, les changements climatiques, l'humidité, la pression éolienne.

C'est vrai que ces catastrophes sont naturelles, mais toujours l'homme a une grande responsabilité dans la dégradation de ces ressources à cause du manque des mesures de prévention et l'absence des pratiques d'entretien après les dégâts.

CONCLUSION

Les sites archéologiques sont le résultat d'un processus historique marqué par la succession de différentes époques, ils sont classier selon leur contexte avec lequel ils forment des ensembles indissociables.

Ces ressources patrimoniales présentes des valeurs intrinsèques exposées aux différentes formes de menaces, ce qui nous a orientés à abordé la problématique de conservation des sites archéologiques dans le deuxième chapitre.

Deuxième chapitre :

*La protection des sites archéologiques dans le contexte national et
international*

Introduction

Afin d'en tirer des enseignements sur la notion de conservation et les variantes méthodes et outils pour protéger le patrimoine archéologiques, il nous est apparu nécessaire d'étudier les textes juridiques qui gèrent le patrimoine en Algérie.

Puis dans un autre contexte international, qui sera illustré par deux projets déjà soumis à un plan de conservation et mise en valeur.

2-La protection dans la législation Algérienne

L'Algérie comme tous les pays du monde est fondée sur une législation qui évolue à travers le temps.

Afin de définir la politique algérienne en matière de protection du patrimoine culturel, nous tenterons de présenter l'évolution de cette législation depuis la période coloniale jusqu'à aujourd'hui, et essayer de montrer les principales lois relatives à ce domaine.

2-1 L'évolution de la législation algérienne

On peut diviser l'évolution de la législation algérienne en deux périodes.

a)-La période coloniale

L'Algérie était sous l'emprise de la législation française; et pendant cette période le texte qui encadrerait la protection du patrimoine en France est la loi du 31 Décembre 1913.

À cause de ce texte, un nombre de fouilles archéologiques sont programmées dans le but de découvrir les sites archéologiques en Algérie, ou on trouve que la majorité des sites actuels sont le résultat de ces fouilles tel que Djemila, Timgad, et aussi le du Tizirt.

Ainsi cette loi a permis de classer plusieurs sites comme patrimoine mondial comme une mesure pour préserver ces richesses.

b)-La période d'après l'indépendance

On peut distinguer deux principales lois qui ont marqué la législation algérienne, celle de l'ordonnance 67-281 du 20 décembre 1967 et la loi 98-04 du 15 juin 1998.

2-2-Les principales lois dans la législation algérienne

2-2-a- L'ordonnance 67-281 du 20 décembre 1967 : est la première loi à voir le jour en Algérie, inspiré de la législation française dans les définitions et les dispositions de protection parmi ses principes, c'est considérer le patrimoine comme étant propriété de l'état qu'elle se réserve tous le droit de préservé.

Ce texte déterminé les différents mesure de la protection, qui sont le classement comme mesure définitive, et l'inscription sur l'inventaire comme mesure temporaire.

2-2-b La loi 98-04 du 15 juin 1998 : c'est une loi élaborée dans le but de définir le patrimoine culturel de la nation et déterminer les règles générales de protection et mise en valeur de ce bien.

Elle marque une nouvelle étape dans la législation algérienne, elle actualise les lois précédentes mais elle apporte des nouvelles approches de conservation et de gestion du patrimoine culturel.

Cette présente lois innove en plus des deux mesures de protection qui on trouve dans l'ordonnance 1967, une troisième forme de protection qu'est la création de secteur sauvegarder, ou le plan permanent de sauvegarde et mise en valeur du secteur sauvegarder, est un nouveau outil de gestion et protection des biens qui présentent un intérêt historique.¹⁰

Au terme on peut dire que la législation algérienne dispose à un ensemble des textes plus ou mois complètes et elles peuvent conserver le patrimoine archéologiques, mais malheureusement la majorité de ces lois ne sont pas appliquées sur le terrain, ce qui résulte la dégradation et même la disparition de notre patrimoine.

3-La conservation du patrimoine archéologique dans le contexte international

Le patrimoine archéologique est une composante majeure du patrimoine culturel. De ce fait, sa sauvegarde a fait, depuis longtemps, l'objet d'une attention accrue chez plusieurs organismes et chartes de protection du patrimoine culturel, parmi c'est organismes on cite l'UNESCO, L'ICOMOS, ICCROM, en plus il ya la charte d'Athènes pour la restauration, la charte de Venise sur la conservation et la restauration, qui ont énoncé des principes et des critères pour la gestion du patrimoine archéologique.

¹⁰ Le journal officiel de la république algérienne.

Pour mieux expliquer la méthodologie de la conservation et de mise en valeur d'un site archéologique nous allons présenter deux sites archéologiques en France qui ont fait l'objet d'un programme de protection et mise en valeur, à savoir:

- La nécropole de Tabariane.
- Le site archéologique de Bibracte

3-1 La nécropole de Tabariane

3-1-a - Présentation du site : c'est une nécropole située sur la commune de Tielhet, elle s'étend sur 1200m².

Le site a fait l'objet de fouilles archéologiques entre 1998 et 2010 sous la direction de l'archéologue Nicolas Pouet.

Il se compose de 168 tombes réparties sur trois terrasses selon la topographie du site.

Le premier souci pour le directeur de ce projet est de garder le site dans son originalité et une volonté de l'intégrer dans son histoire et ses composantes paysagères.

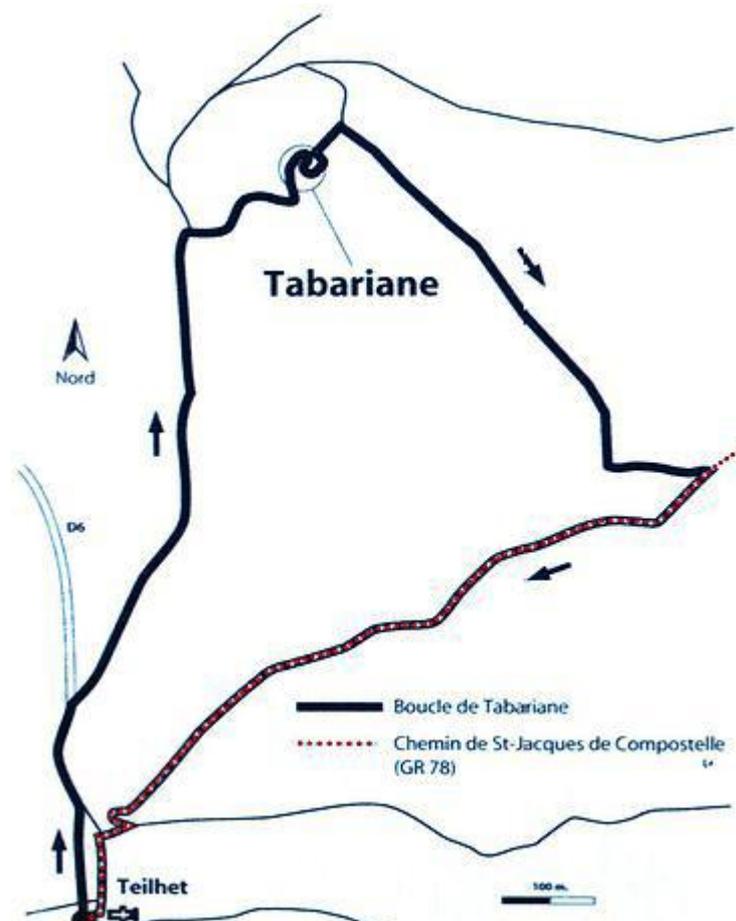


Figure 2-1-La carte de site /source: Corinne TRIAY, CAUE de l'Ariège, Ch. MAISONNEUVE. Un site mérovingien valorisé la nécropole de Tabariane 2015

3-1-b- Le plan d'action de mise en valeur de la nécropole

Dans le but de réinscrire le site dans son contexte, l'équipe chargée de ce projet établit le programme suivant :

- Premièrement un tracé de parcours piétons en S qui structure le passage entre les trois terrasses du site .Il permet d'amener les visiteurs à des espaces d'interprétation ou les panneaux exposé donnent les clés de compréhension du site.

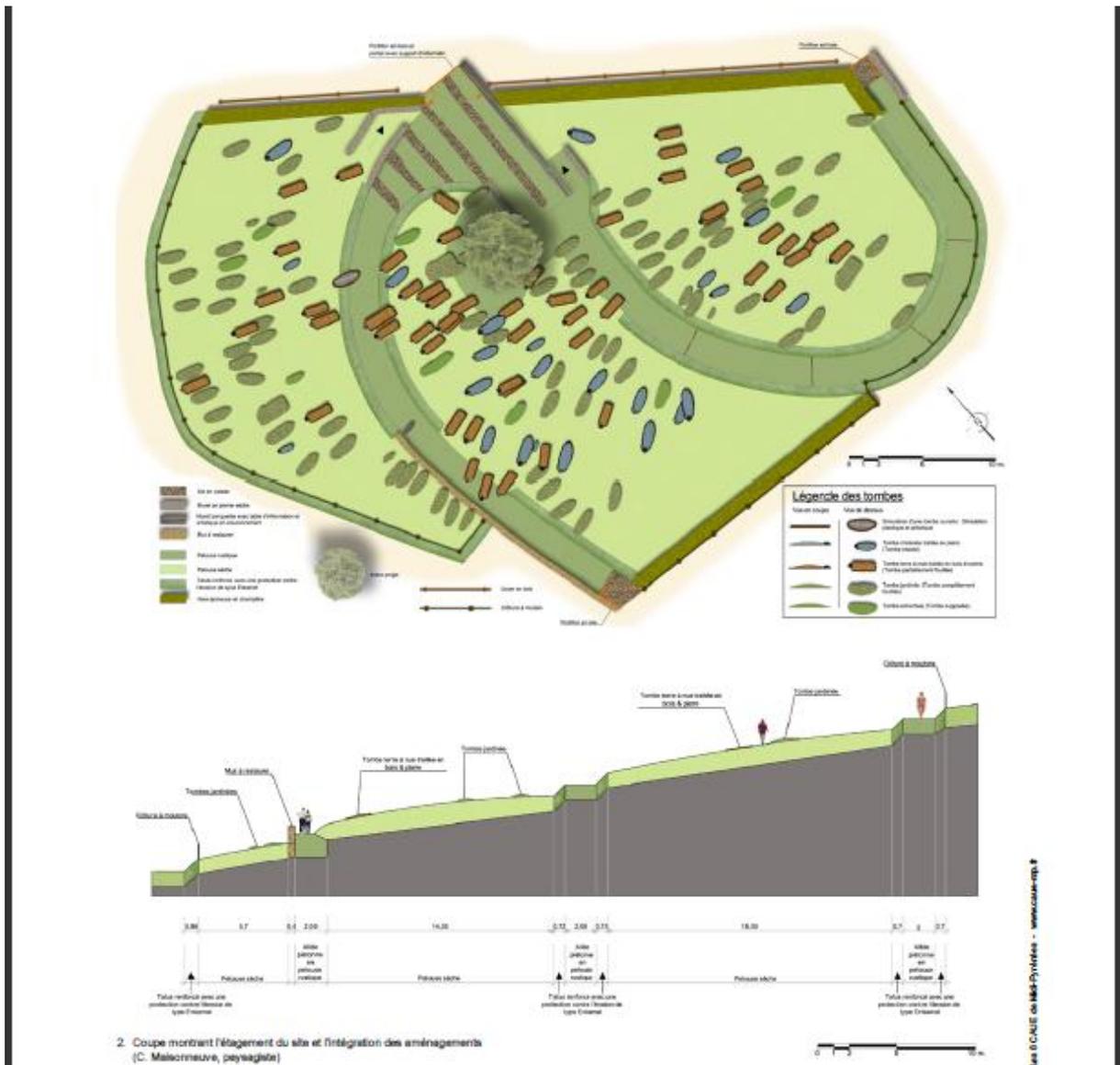


Figure 2-2-Plan de masse +une coupe topographique du site/source: Corinne TRIAY, CAUE de l'Ariège, Ch. MAISONNEUVE. Un site mérovingien valorisé la nécropole de Tabariane 2015

- Les tombes sont matérialisées par des pierres pour redonné leur image et aussi le choix de la pierre comme matériaux pour resté toujours dans la nature et la simplicité.



Figure2-3-Les tombes matérialisé / source: Corinne TRIAY, CAUE de l'Ariège, Ch. MAISONNEUVE. Un site mérovingien valorisé la nécropole de Tabariane 2015

- Programmation des visites guidée suive un cheminement en boucle qui débute et arrive au village de Tielhet et traverse la nécropole.

Ce parcours permet aux visiteurs de découvrir l'histoire du lieu et l'évolution des paysages grâce à des cônes de vue panoramiques.



Figure 2-4-Les vues panoramiques à partir du site source: Corinne TRIAY, CAUE de l'Ariège, Ch. MAISONNEUVE. Un site mérovingien valorisé la nécropole de Tabariane 2015

- Le mobilier : le choix de la pierre et le bois comme deux matériaux essentiels pour la construction des mobiliers grâce à leur durabilité et leur aspect visuel.



Figure 2-5-Les mobiliers du site/source Corinne TRIAY, CAUE de l'Ariège, Ch. MAISONNEUVE. Un site mérovingien valorisé la nécropole de Tabariane 2015

3-2 Le site archéologique de Bibracte

3-2-a –Présentation du site : Bibracte est un lieu emblématique de l’histoire française, située au sommet de Murvan et s’étend sur 200ha de superficie.

C’est un lieu chargé de l’histoire et les qualités paysagères, aujourd’hui le site est soumis à un programme international de recherches scientifiques et culturelles au quelles participent de nombreuses universités européennes.

Le site est géré par une entreprise dite *Bibracte* qui assure la gestion et la conservation du site et son étude et au même temps assure la mise en valeur et l’accueil du public¹¹.

C’est un site unique se composé de deux atouts majeure qui sont l’histoire et son paysage exceptionnel.

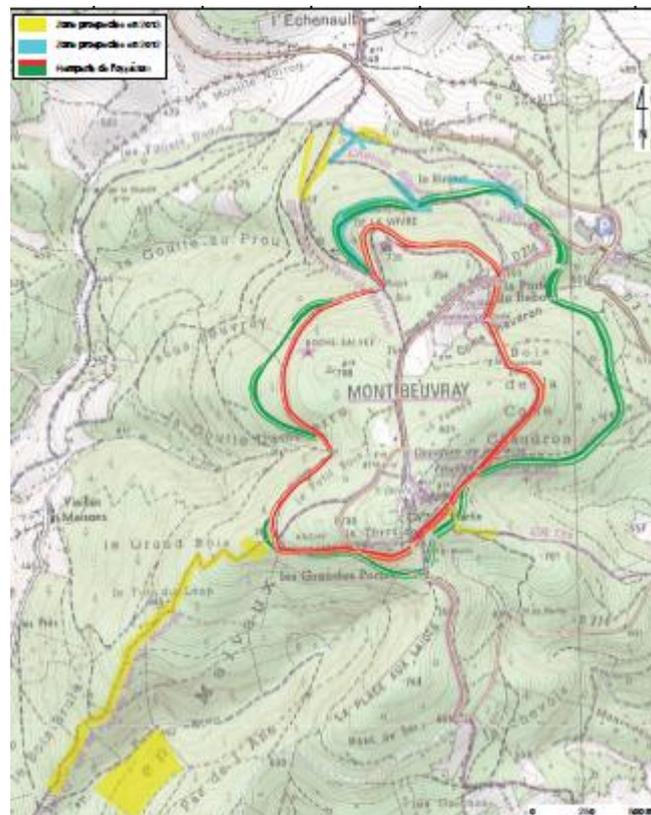


Figure 2-6-Carte du site Bibracte source/ Bibracte, Mont Beuvray. Reconnaissance des voies d’accès à l’oppidum. Localisation des zones prospectées en 2012.

¹¹ Vincent Guichard. Bibracte une expérience de gestion intégrées d’un site archéologique.

Dans le cadre de sa mise en valeur, le site de Bibracte bénéficie de plusieurs équipements :

-Le musée de la civilisation celtique : On trouve ce projet à l'entrée du site, il a été construit par Pierre-Louis Faloci en 1995, caractérisé par son architecture simple qui fait référence aux âges de l'humanité par l'utilisation de ces matériaux (pierre, acier, verre et béton).

Il accueille chaque année plus de 45000 visiteurs de nature très diverse, il s'agit d'abord des chercheurs, étudiants et professionnels du patrimoine.

Il expose les résultats des recherches archéologiques, il assure aussi la compréhension des valeurs du site.

Le musée dispose d'une entité pour les expositions permanente qui aborde l'histoire du site, et présentation des différents monuments archéologiques du site (Oppidum, les remparts).

Il dispose également d'autres espaces pour assurer le confort des visiteurs comme les boutiques, salon de thé, restaurant...¹²



Figure 2-5 : Le musée/source : WWW.bibracte.fr.

¹² Vincent Guichard. Bibracte une expérience de gestion intégrée d'un site archéologique.2006.

-Dans le même plan d'action sur ce site, plusieurs édifices et monuments sont reconstitués comme les remparts, le bassin fontaine, les portes du site.



Figure2-6- Des édifices reconstitués / source : WWW.bibracte.fr.

Proposition des parcours thématique guidée qui débutent du musée.

-Pour la circulation libre des visiteurs ils ont proposé des chemins piétons matérialisés en bois pour éviter toute intervention moderne.

-Présentation des fouilles en cours d'exécution pour le public.



Figure 2-7-Les fouilles en cours d'exécution/sourcethtp://www.archeologie en Bourgogne.

Conclusion

La conservation des sites archéologique est une approche complexe, ne se limite pas uniquement à la protection des éléments du patrimoine culturel, elle concerne aussi la manière de rendre ce dernier utile dans la vie contemporaine des sociétés.

Ceci se réalise à travers une bonne législation qui conserve ces richesses et une bonne gestion qu'elle exploite les potentialités qu'offrent ces sites.

Troisième chapitre : Présentation des ressources archéologique de Tizirt

1-Présentation de la ville

«A cent kilomètres à l'est d'Alger, sur la route littorale qui unit cette ville à Bougie en suivant les corniches escarpées de la côte kabyle, les ruines antiques de Tizirt ont été signalées depuis longtemps».

13

Tizirt est une ville côtière située à 38km au Nord de la wilaya de Tizi-Ouzou, à 130km à l'EST d'Alger, et 130km à l'OUEST de Bejaia, elle a le statut de chef-lieu de daïra, composé de trois communes (Mizrana, Iflissen, et Tizirt)¹⁴.

Tizirt est un mot berbère qui signifie l'Ilot, qui a donné son nom à cette ville côtière. Tizirt en plus de ses potentialité naturelles et ses vues panoramiques exceptionnelles elle recèle un patrimoine archéologique riche et variée de part sa portée historique et symbolique, témoignant du passage de nombreuses civilisations.

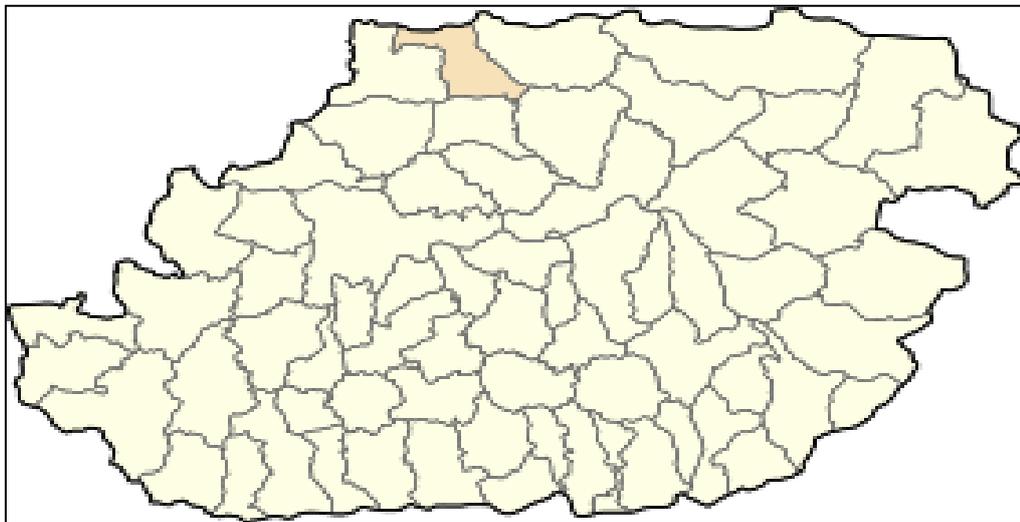


Figure 3-1: Localisation de Tizirt dans la wilaya de Tizi Ouazou/ Source

¹³Th. Shaw, Voyage dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant, traduction française, La Haye, 1743, I, p. 110-111.

¹⁴ PDAU de Tizirt.

2-L'évolution de la ville à travers l'histoire

« ... Observons le site et étudions son histoire avant de projeter, c'est notre devoir et notre chance car dans sa genèse, sa structure formelle et ses significations, nous trouvons les stimulants les plus puissants et la manière la plus enrichissante pour le projet de l'avenir : tracés géométriques, vestiges, fragments de la nature et efforts de l'homme »¹⁵

Donc en vue d'une meilleure appréhension des traits actuels de la ville et son territoire, il est suggéré une lecture de son histoire en remontant aussi bien à son passé, pour comprendre la structure de notre site et les différentes occupations à travers l'histoire.

Le site de Tizirt fut un lieu d'établissement humain dès la période préhistorique, et fut convoité par plusieurs civilisations à savoir les phéniciens, les byzantins, les romains, et les français.

2-1- Epoque préhistorique

Les restes d'industries lithiques dans nombreux endroits tout au long du littoral de Tizirt, affirment la présence de l'homme dès la période préhistorique dans cette région, tels que le site de Sidi-Khaled, le site du cap Taksebt.

2-2- Epoque phéniciens

Les qualités naturelles, l'existence d'une terre prolongée vers l'Ilot et sa situation géographique font de Tizirt un comptoir marchand qui jalonnait le parcours maritime des phéniciens, et pour lies aussi Dellys et Azeffoun ils sont fondé un comptoir d'échange commerciaux.¹⁶

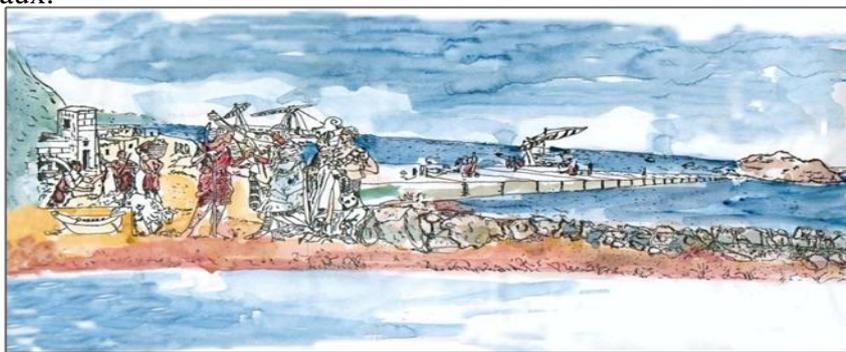


Figure 3-2: Tizirt à la période punique/source : www.photosancienne.de/Tizirt.tz

¹⁵ Pierre Von Meiss, Ouvrage : De la forme au lieu, 2003

¹⁶ Maurice Euzennat, L'histoire municipale de Tizirt : Rusuccuru Colonia et municipium, 1955.

2-3-Epoque romaine

Tizirt ou bien *la cité romaine d'IOMNIUM*, la découverte de la cité c'est fait grâce aux fouilles entreprises par une équipe archéologique dont Gavault et Gsell, et cela dans le but de déterrer les vestiges de la cité romaine La première structure d'occupation Romaine à Tizirt est un casernement qui remonte au II siècle après J.C.

Vers le début du III siècle après J.C, l'agglomération a connu une grande période de stabilité, ce qui a permis le passage de l'établissement militaire à une organisation civile sous forme d'un village.

Cela fait connaitre a la ville un développement dans son organisation, elle connaîtra une croissance et une densification intramuros, ainsi l'édification de nombreux édifices publics tels que : le Forum, le Temple et les thermes...

La ville romaine était limiter par un rempart et mise en relation avec son territoire par deux portes Est et Ouest ainsi qu'une éventuelle porte Sud. Les deux axes decumanus-maximus et cardo-maximus structurent la ville d'Est en Ouest en reliant les deux portes et du Sud au Nord suivant la direction presque-île-îlot. L'intersection de ces deux axes définit le forum de la cité.¹⁷

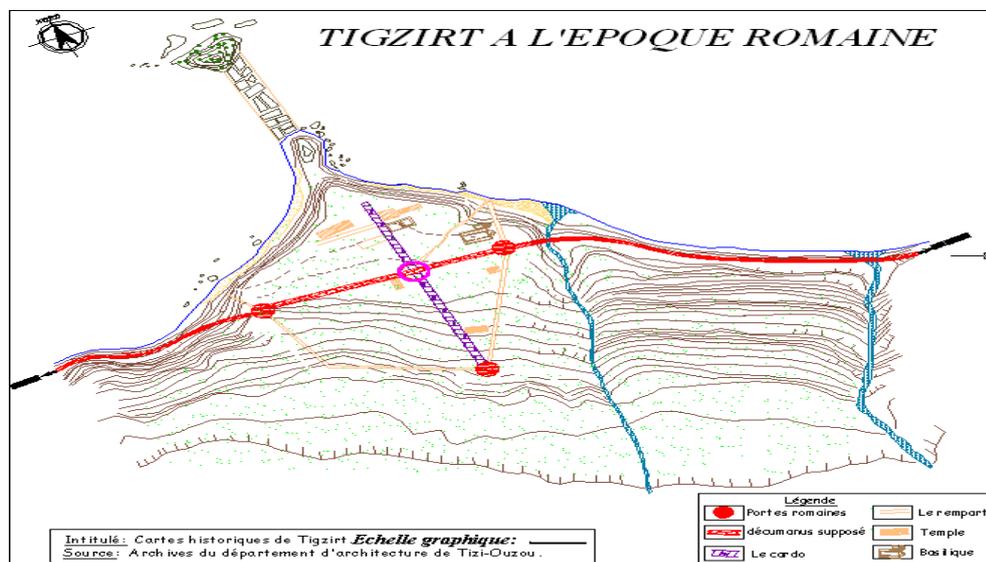


Figure 3-3:Tizirt à l'époque romaine/source.

¹⁷ STÉPHANE GSELL monuments antiques de l'Algérie. Paris, ancienne librairie Thorin et Fils Albert Fontemoing, Editeur Libraire des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome, du Collège de France et de l'École Normale Supérieure 4, RUE LE GOFF, 1901.

2-4- Epoque vandale 430 -534

L'envahissement de la cité romaine par les vandales est venu au moment où TIGZIRT vivait un élan considérable d'une vraie cité moderne.

Cette agression a détruit tous ce qui a été édifié pendant des siècles et a engendré un dépeuplement massif, celle-ci conduit la cité à se replier sur elle-même dans le port.

2-5- Epoque byzantine

Au V siècle après J C les byzantins ont réussi à détruire la domination Vandale La ville a subi une décroissance de 2/3 par rapport à la ville romaine ou les byzantines ont occupé seulement la partie nord de la cité. Elle fut construite selon les exigences militaires et en utilisant les matériaux trouvés sur place.



Figure 3-4:Occupation byzantine/source

2-6- Epoque française

Le premier plan cadastral de 1888 définit le site archéologique et met la ville en relation avec son territoire en segmentant l'espace en trois niveaux.

-Le niveau urbain : destiné à recevoir la ville.

-Le niveau Péri-urbain : destiné à une éventuelle extension de la ville et comprend des terrains pour la culture Maraichère.

-Le niveau agricole : découpé en grandes parcelles agricoles utilisées pour la culture spéculative.

L'occupation française s'est faite en deux phases

❖ La première phase 1888 – 1946 :

-Le niveau urbain du plan cadastral subi un tracé de ville qui fut délimité en prenant en considération le relief et les pérennités du site.

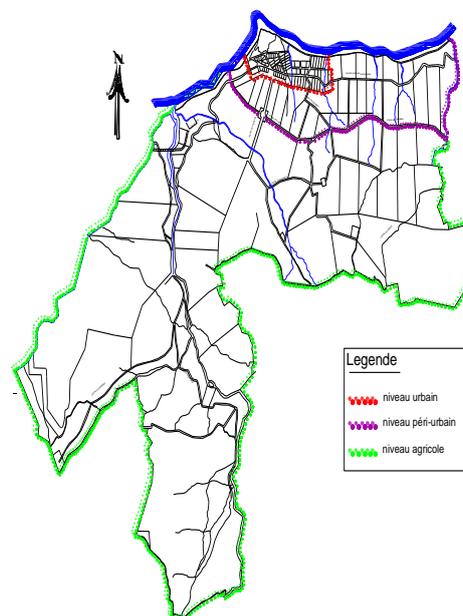


Figure 3-5:Plan cadastrale de la ville.

❖ La deuxième phase 1946 – 1962 :

Franchissement de les limites naturelle, après saturation du premier tissu, la ville subi une extension vers l'est¹⁸.

2-7- Tizirt après l'Indépendence

Tizirt comme la majorité des villes algériennes a bénéficié d'un nombre importants des programmes pour planifier son développement à savoir, les programmes spécieux pour reprendre aux besoins de la population l'état a lancé plusieurs infrastructure tels que, la cite de recasement représente la première rupture morphologique avec la ville et la première extension vers le sud, elle était suivi par la réalisation d'un CEM, d'un bureau de poste, une maison de jeune.

Après le P.A.E.D.T 1971 -1977(Plan d'aménagement d'embellissement) qu'elle avait pour développé la vocation maritime, cette phase est marquée par la réalisation de L'hôtel « Mizrana » et les bungalows à l'Est de la ville.

Puis le PUD (entre 1977 –1994), le PDAU (1995), et de 2008, élaboré dans le but de prendre en charge l'extension et le développement du tissu urbain et planifier toute les opérations à cours, moyen et long terme.

Ces phases sont marquées par une désarticulation et une discontinuité au niveau de la forme et de la typologie et un bouleversement du paysage urbain et architectural.

¹⁸ PDAU de Tizirt.

Tizirt témoins matériels de la succession de plusieurs périodes historiques sur son territoire. Elle dispose des grandes potentialités patrimoniales et paysagers extrêmement varié, c'est un mariage de l'histoire, la nature et de la mer, en plus est un pôle urbain pouvant générer une fréquentation importante ; ces qualités qui justifient le choix de cette ville.

3-Les potentialités patrimoniales

3-1- Le site antique du Tizirt Situé au nord de la ville dans la bande de protection des 300m arrêté dans le plan d'aménagement côtier, présente la cité Romaine.

Est un site antique classé patrimoine national depuis 1900 après l'évaluation de M.Gavault qui fait l'inventaire des ruines et établit le premier plan en 1894.

Il est considéré comme la première structure d'occupation Romaine à la ville.



Figure 3-6: Vue aérienne de chef lieu de la ville/source PDAU de Tizirt.

3-2- Le mausolée de Taksebt se trouve à 3km à l'Est de la ville, dans la commune des Iflissen au sommet du cap Tadles il est découvert au cours des fouilles archéologiques menée par l'école française de Rome entre 1949 et 1954.

Est un monument funéraire de forme octogonale, ou chaque angle est orné d'une grande colonne engagée, d'ordre corinthien¹⁹.

Le mausolée de Taksebt qui a été détruit, partiellement, par le séisme de 21 mai 2003, a été restauré peu de temps après par une société de nettoyage.

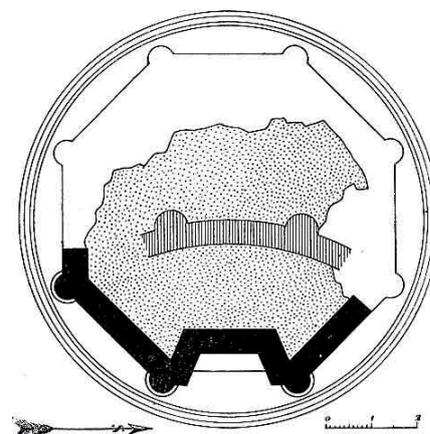


Figure 3-7-Plan de mausolée établi par M.Gavault/source les monuments antique de l'Algérie.

¹⁹ STÉPHANE GSELL monuments antiques de l'Algérie. Paris, ancienne librairie Thorin et Fils Albert Fontemoing, Editeur Libraire des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome, du Collège de France et de l'École Normale Supérieure 4, RUE LE GOFF, 1901.

Le site se trouvant dans une propriété privée, souvent couvert par la végétation et les ronces, continue de subir l'indifférence des autorités concernées et en dépit de son importance. Son plateau n'a jamais subi de recherche archéologique.



Figure 3-8- État actuel de mausolée/source auteurs.

Du fait de ses richesses architecturales et la position stratégique du site le mausolée présente une des attractions patrimoniales de la ville de Tizirt.

3-3- Le village de Tifra

Est un village très ancien, connu par ses richesses patrimoniales, on trouve des rochers variés de type néolithique, il y a aussi des traces de la civilisation libyque ou on remarque trois abris sous roche avec des inscriptions libyques.

Les romains également ont enregistré leur passage à ce village par l'existence des pressoirs à huile creusés au roché.

Mais malheureusement ces traces sont victimes de négligence et d'altérations naturelles, pour ces réseaux le site est en danger.



Figure 3-9-Pressoir de Tifra



Figure3-10-Les rochés néolithique

Source : www.les-vestiges-archeologiques-de-tifra.tizirt

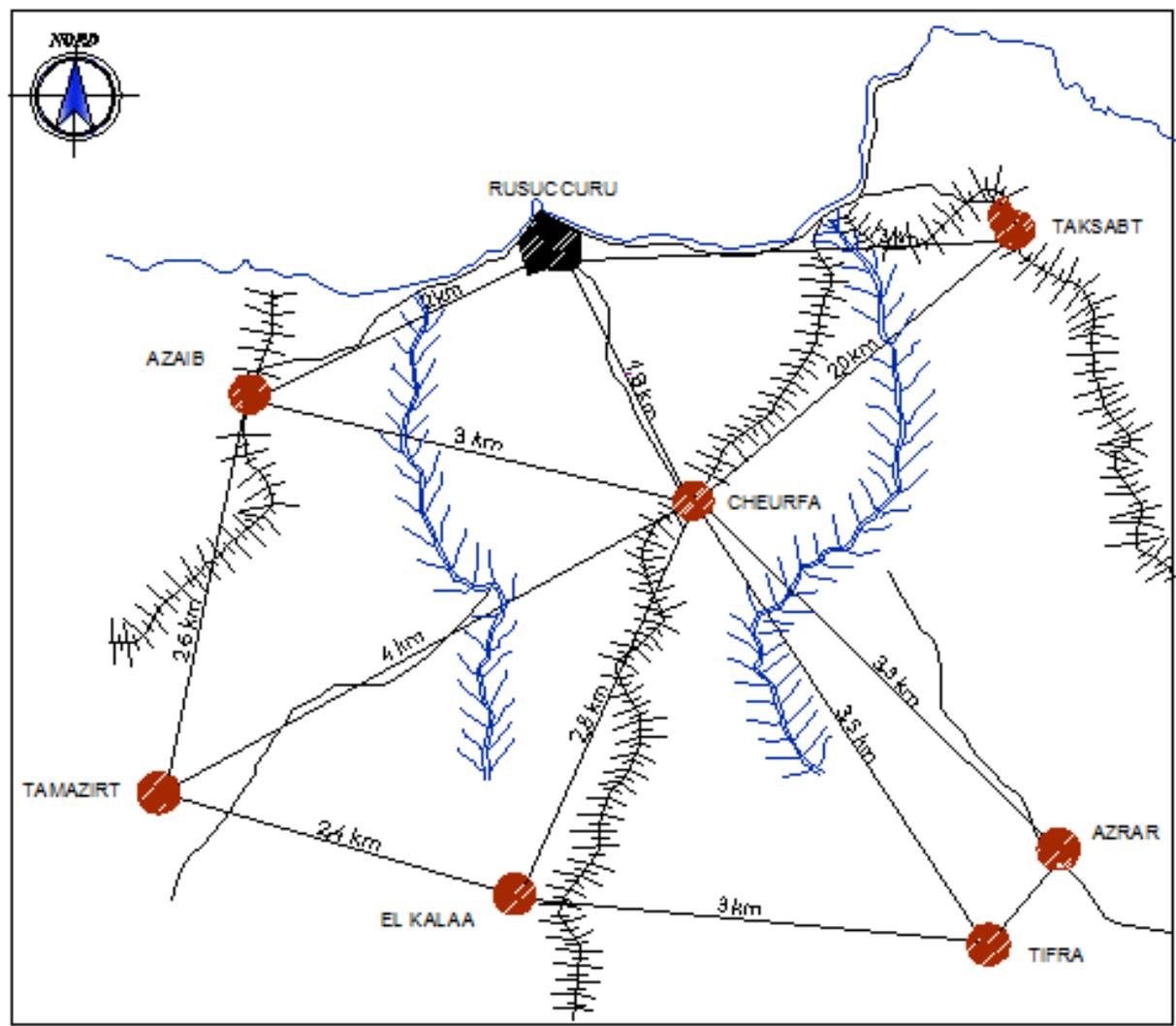


Figure 3-11- Carte présente les trois sites/source

Cette carte présente la localisation des trois principaux sites archéologiques dans la ville de Tizirt.

4-Présentation de l'aire d'étude

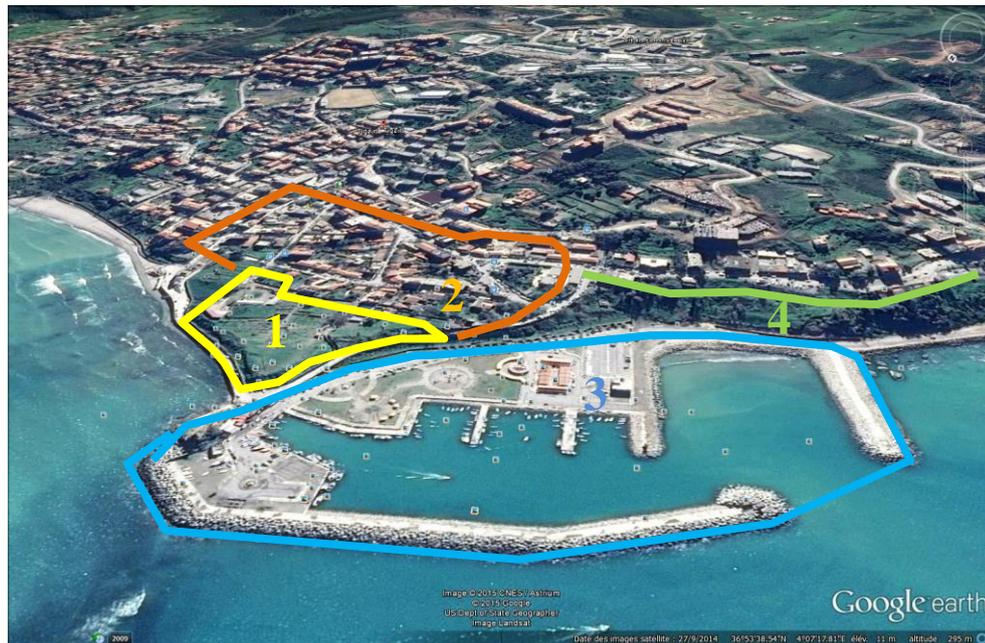


Figure 3-12-Le périmètre d'étude/traitement personnel/ source Google Earth

- 1- Le site archéologique.
- 2- Le village colonial.
- 3- Le port de pêche et de plaisance.
- 4- La ZET Tassalaste

4-1-Le site archéologique

Il fut le premier noyau architectural édifié en ce lieu, occupant le Nord de cette ville, recouvrant ainsi une superficie d'environ six hectares, il est composé de plusieurs édifices et restes archéologiques.

4-1-a Le Temple du génie Ce monument datant de l'époque romaine construite entre 209 et 212 est orienté Est - ouest, entièrement clos, se terminant par une corniche qui rabattait les sons, il est divisé en deux salles par un escalier intérieur qui mène à une sorte de cella-tribune à colonne. Ce temple dédié au génie local était une curie du municipale Rusuccuru



Figure3-13-Le temple du génie/source auteurs.

4-1-b Les thermes sont des établissements publics de bain, ils sont fréquentés par tout le monde : hommes, femmes et enfants, ont des fonctions toutes aussi importante, au-delà de l'hygiène, favorisent le sport, l'épanouissement du Corps et de l'esprit ainsi que la vie sociale.



Figure 3-14-Les thermes/source auteurs.

4-1-c Le grand basilique : est un vestige antique riche d'une ornementation sculptée exceptionnelle tant par le fini d'exécution de certains motifs que par la variété de certains de ces motifs, L'édifice est orienté vers Est-ouest.

Il est composé de trois nefs qu'il comporte onze travées, ces trois nefs, butent du côté oriental sur une abside de forme semi-circulaire, surélevée d'environ 0.80m. ²⁰



Figure 3-14-État actuel de la basilique/source auteurs.

²⁰ STÉPHANE GSELL monuments antiques de l'Algérie. Paris, ancienne librairie Thorin et Fils Albert Fontemoing, Editeur Libraire des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome, du Collège de France et de l'École Normale Supérieure 4, RUE LE GOFF, 1901.

4-1-1- Les menaces aux quels le site est exposé

Ce patrimoine archéologique est menacé par plusieurs factures complexes et variés, naturelles ou liées à l'homme, parmi ces factures on citant.

a- facteurs naturels

-La température: Les écarts importants de température entre l'hiver et l'été, causent directement des fissurations et la désagrégation des pierres de taille et des murs.

-les vestiges ne sont pas protégés du ruissellement des eaux de pluie et absence d'opérations d'entretien du réseau d'évacuation des eaux de ruissellement.

b-facteurs liées à l'homme

-Tourisme non contrôlé, Le déplacement des visiteurs pendant leur visite du site va provoquer des désordres que l'on qualifiera de mécaniques ainsi l'absence d'un parcours de visite pour le site peut exposer grand nombre de monuments aux risques de la détérioration si les visiteurs passent par des zones fragiles et à protéger.

- Entretien inadéquat ou inexistant : Inexistence d'opération d'identification/recensement régulier des monuments historiques et la dangerosité liée à la croissance non contrôlée de la végétation.

-Urbanisation dans le site, un ensemble de constructions implantées sur le site et au tour se qui diminué le périmètre, et des constructions anarchique sans prendre en considération les règlements du PDAU et POS, qui elle dépasse les hauteurs autorisé.



Figure 3-17-Des constructions anarchique/
source auteurs.



Figure3-16-Le siège de l'ADE dans le
site/source auteurs.

4-2- Le village colonial

Est délimité par les anciens remparts romain par le nord, la rue de 11décembre par l'ouest, la RN24 par le sud et la rue de la grande basilique actuel rue Ali Abed Imoumene par l'est, il est composé d'un ensemble des chefs d'œuvres qu'elles sont construite par le colonisateur français, parmi ces œuvres :

a- L'église : se situe au centre de la ville à l'intérieur de tissu colonial, construite au début du siècle dernier, elle est mise en scène sur la place de la ville, elle symbolise l'importance que veulent donner les français à leur religion



Figure 3-18-Photo ancienne de l'église/source : <http://www.tizirtphotos>.

b- Le siège de l'APC est une structure gardé dans son état d'origine, elle se dresse sur la grande rue de la ville, est un œuvre contribue à donnée une touche au paysage urbain de Tizirt.



Figure 3-19-Photo de l'APC/source auteurs.

4-3 Les structures contemporaines

a- Le port de pêche et de plaisance réalisait pour garder la culture de pêche héritier par les citoyens et intégré la plaisance pour garder la vocation touristique de la ville, il est inauguré en 2009 dans l'objectif d'améliorer la production économique de la ville.



Il est géré par l'entreprise de gestion du port de pêche de Bejaia. Il est doté de deux entrées, une à l'EST et l'autre à l'OUEST.

Figure 3-20-Port de pêche/ source auteurs



Figure3-21: aire de jeux pour enfants/source auteurs.



Figure 3-22-l'espace vert dans le port/source auteurs.

Le port est délimité par deux jetées qu'ils délimitent le bassin du port, l'espace de plaisance est une plateforme composé d'un espace vert artificiel avec des aires de jeux pour enfant, et des espaces de détente.

b- Les équipements touristiques et culturels:

Tizirt dispose de plusieurs hôtels destinés pour les touristes à savoir le Numide, Mizrana, les trois frères, solitaire, et des structures pour l'activité culturelle et même sportive ou nous pouvons citer la salle de cinéma, maison de jeunes, salle de sport, le stade communal.

D'après cette lecture nous avons constaté l'absence des infrastructures dédiées à la préservation et la mise en valeur du patrimoine de la ville.

4-4 Les potentialités environnementales

a- Présence d'une bande littorale : au long de 7 km, on trouve les trois plages, la plage TASSALEST à l'Ouest, la plage FERRAOU à l'Est et la grande plage au centre ville.



Figure 3-23- carte qui présente la bande littorale/source Google Maps.

b- L'Ilot et la presque ile : se trouve entre le port et la grande plage, le presque ile permet aux touristes de parcourir une distance à pied et l'ilot est une petite ile de roche couverte de plante. Ils sont deux éléments créent un bon parcours panoramique aux visiteurs et décoré le paysage maritime.



Figure 3-24-vue à partir de Taksebt/ source auteurs.

c- Les forêts : la ville de Tizirt surplombé de deux forêts qui donnent des vues panoramiques sur la mer. La première est celle d'El-AZAIB qui est visible à partir de la RN24 du côté Ouest, et l'autre de CHERFA à l'Est de la ville.

Constat

La richesse historique et patrimoniale dont dispose la ville actuelle de Tizirt, est apparente au niveau du site antique de la période romaine, mais aussi au niveau du village Français. Malheureusement, cette fortune de nos jours se trouve livrée à elle-même, elle est cependant exposée aux dangers éminents qui menacent sa survie et accélère sa disparition. En effet, l'origine de ces risques remonte l'installation des Français en ces lieux et l'édification de leur village en 1888, au-dessus du site antique, occupant ainsi la plus grande partie de cette ville. Ces pratiques d'urbanisation au détriment de ce patrimoine persistent encore à nos jours.

En effet, suite à plusieurs projets d'extension du tissu urbain de cette ville, son patrimoine se voit menacé encore, même si nous disposons des textes et des lois ayant comme mission principale la protection de cette richesse ancestrale de toute prédation, sachons aussi que ce site est un patrimoine classé depuis 1900. Hélas, ce site s'est vu déserté et livré à lui-même, il fut envahi par des constructions anarchiques de tous les côtés, et par des mauvaises herbes et de broussailles pendant de longues années. Néanmoins, à la suite des introductions aux fouilles des années quatre vingt dix, un dossier de la mise en valeur et de la préservation de ce site fut introduit à l'agence nationale d'archéologie, qui s'en chargea juste après. Cette dernière a créé donc, une équipe composée de chercheurs et d'archéologues qui conduisirent la mission, et qui a abouti à la réalisation d'une clôture du site antique quelque temps plus tard (en 1996), le délimitant et le protégeant ainsi des dangers qui le guettaient²¹.

Par ailleurs, les prédations et les risques humains ne sont pas les seuls maîtres du destin de ce site, puisqu'il se voit menacé et exposé depuis toujours aux dangers et menaces naturelles, puisque la région est constamment soumise aux activités sismiques.

Toutefois, dans le cadre des risques naturels nous tenons à évoquer les sérieux dégâts enregistrés à la suite du tremblement de la terre survenu le 21 Mai 2003. En effet, cette calamité ne s'est pas vue passée inaperçue et sans laisser de trace, les colonnes de la basilique que nous voyons tombées à ras le sol, témoignent d'un séisme violent et dévastateur. Encore une fois, ce site fut ravagé et dévasté, en particulier les ruines de la grande basilique

²¹ M^r Hamdad directeur de l'organisme de gestion des biens culturels de Tizirt.

chrétienne. A la suite de cet événement donc, les autorités et les services concernés se sont dépêchés sur place. A l'occasion, un projet de restauration est immédiatement lancé. Malheureusement, sa restauration n'a pas eu lieu, à la suite des problèmes financiers qui restent insolubles et qui laissent toute cette richesse dans un désarroi total.

5-Synthèse du diagnostic

Les forces	Les menaces
<p>Le site archéologique (la cité romaine) comme un patrimoine culturel considérable.</p> <p>Le mausolée de TAKSEBT comme un patrimoine funéraire.</p> <p>La présence d'un paysage naturel exceptionnel qui offre de magnifiques vues panoramiques.</p> <p>La présence d'une bande littorale.</p>	<p>les sites archéologiques de la ville entraîne de détruits.</p> <p>Une architecture sans valeurs esthétique. Manque des espaces verts.</p> <p>Absence de prise en charge de patrimoine de la ville par les instruments d'urbanisme.</p>
Les opportunités	Les faiblesses
<p>Les richesses en matière de paysage culturelle tel que les ruines romain, le village colonial.</p> <p>Les richesses en matière de paysage naturelle (plage, foret).</p> <p>Forte attractivité touristique de la ville.</p> <p>Un territoire accessible.</p>	<p>Non pris en charge de patrimoine culturelle de la ville.</p> <p>Le paysage vocation essentielle de la ville est complètement mis à l'écart par les nouvelles constructions.</p> <p>Absence d'une vraie gestion de patrimoine de la ville.</p>

SYNTHESE

FORCES

-Le site dispose d'importantes potentialités naturelles. et sa grâce à sa situation géographique et son relief, qui offrent de très beaux paysages et sites pittoresques.

- Le site possède la splendeur et la diversité de la nature qui font sa richesse, elle est par conséquent à vocation multiple et est dotée d'un littoral qui recèle une richesse naturelle touristique indéniable (plages, mer et criques),

-un site archéologique classé patrimoine national.

FAIBLAISSES

Manque remarquable d'infrastructure touristique et d'équipements culturels et manque d'espaces publics.

Accessibilité au niveau des sites archéologiques sans animation et manque de places de stationnement et des passages piétons.

Absence de relation entre l'entité urbaine et l'entité archéologique

Front de mer très important mais il n'est pas pris en charge

Placette de port non aménagée.

Nord et Sud non équilibrés avec la rupture ville- mer

OPORTUNITES

- accès multiples grâce à la situation stratégique

-L'ensemble de ces potentialités variées nous offre la possibilité de développer et de promouvoir plusieurs types de tourisme au niveau de Tigzirt (balnéaire, urbain de paysage, climatique).

MENACES

-Une détérioration des vestiges provoquée par des « actes de vandalisme », des « vols » et une fréquentation qui entraîne des dépôts d'ordure.

- Une urbanisation des abords des sites archéologiques avec le non respect de la bande des 200m réglementaire autour des sites qui, en l'absence de zone tampon définie, cause des constructions illicites.

-Des capacités trop faibles des services chargés de la conservation du site et les mauvaises conditions de conservation des dépôts

Quatrième chapitre : Le centre d'interprétation pour une revalorisation
patrimoine archéologique de Tizirt

Introduction

« ..Un édifice sans thème, sans une idée partante est une architecture qui ne pense pas. Des ouvrages d'architecture qui naissent ainsi n'ont pas de sens, ils ne signifient rien et servent purement à satisfaire des besoins de la manière la plus triviale»²⁰

Afin de donner un sens et une logique à notre projet architectural, on abordera dans la première partie de ce chapitre la recherche thématique qui est essentielle dans le processus de la conception architectural, par ce qu'elle permet de définir le thème et de déterminer les objectifs et les besoins du projet.

Problématique du thème

Sur la base de notre thématique sur le patrimoine archéologique et les outils de la mise en valeur et de la conservation de ce dernier, et l'emplacement privilégié de notre périmètre à savoir sa proximité des ruines romaines, et sa position à l'entrée de la ville.

La question qui se pose, quel est l'équipement qui pourrait répondre à cette problématique de conservé et mis en valeur le patrimoine de la ville ?

Objectifs

- conserver et mettre en valeur le patrimoine.
- faire découvrir et comprendre la ville d'hier et d'aujourd'hui.
- l'information et la formation de tous les publics sur les qualités architecturales et patrimoniales de la ville de Tizirt.
- sensibiliser la population locale ainsi que les visiteurs sur la valeur de ce site et l'importance de sa préservation.

Pour atteindre ces objectifs nous avons opté pour un centre d'interprétation d'architecture et du patrimoine qui renforcera la vocation du site et qui sera un lieu d'échange et de communication.

²⁰Oswald Mathias Ungers.

1-Définition de l'interprétation

L'interprétation constitue «les activités qui, de manière responsable, expliquent ou exposent une collection dans un cadre suffisamment personnalisé pour en rendre au contexte, l'importance, la signification et les qualités engageants et pertinents aux différents visiteurs»

22

Donc l'interprétation est une action de donner une signification, ou d'expliquer quelque chose dont le sens est obscur oralement ou immédiatement, pour transmettre au visiteur la signification et la valeur d'aspects privilégiés du patrimoine culturel et naturel, pour objet de créer et d'orchestrer une rencontre entre les ressources patrimoniales ou naturelles et les visiteurs.

Mais la définition plus utilisée est celle de Freeman.Telden le fondateur de ce concept, dans son ouvrage de référence « interprétation de notre patrimoine », ou il a dit que l'interprétation « est une activité éducative qui veut révéler la signification et les relations par l'expérience personnelles et des exemples, en utilisant les objets d'origine plutôt que la seule communication d'information factuelle »²³.

Afin d'expliquer plus sa définition il a énoncé dans le même ouvrage les principes de base du ce concept, qu'il présente comme suit.

2-Bref historique

La notion d'interprétation est apparue et s'est développée dans les grands parcs nationaux des États-Unis en tant que démarche de communication culturelle. Depuis la fin XIXe et au début du XXe siècle, à l'origine leur objectif était de préserver les espaces naturels et aussi surtout d'aider les visiteurs à découvrir, à comprendre et à respecter leur patrimoine naturel.

Ce sont d'abord les personnels d'accueil de ces parcs (chargés d'accueillir les visiteurs, d'organiser et de guider les visites en groupes) que l'on appela «interprètes».

L'interprétation a rapidement recouvert une activité d'accueil, et mobilisant aussi bien les méthodes actives que la communication par la parole, mais également tous les autres moyens qui permettent de transmettre des informations au public : expositions, brochures, cartes, projections de diapositives, etc.

²² R. Dunn, Museum education/interpretation: The need for definition, C.M.A. Gazette 10, 1977.

²³ F.Telden, Interpreting our heritage, 1957.

Depuis quelques années, ce concept est également employé en France dans les secteurs culturels et touristiques par la projection des centres d'interprétation d'architecture et du patrimoine. Ils impliquent en effet des conséquences importantes sur le plan du développement économique et également en matière de préservation des sites.

3-Définition d'un centre d'interprétation d'architecture et du patrimoine.

C'est un équipement culturel et scientifique destiné à mettre en valeur les ressources patrimoniales et architecturales du territoire, et un outil de médiation, il met à la disposition du visiteur les sources et les méthodes de constitution du savoir afin de lui permettre, lors de la découverte des sites, d'enrichir ses connaissances de façon autonome. Et aussi sensibiliser la population aux enjeux de l'évolution architecturale, patrimoniale et paysagère de la ville²⁴.

4-Analyse des exemples de référence

Afin de mieux appréhender notre thème on procède à l'analyse des exemples de référence, le premier c'est le centre d'interprétation d'architecture et du patrimoine de Dougga et le second le musée de l'Acropole.

4-1-Le centre d'interprétation d'architecture et du patrimoine de Dougga « Tunisie »

4-1-a Présentation de projet

Le centre d'interprétation d'architecture et du patrimoine de **Dougga** est un équipement culturel et scientifique qui permettra de valoriser ce site majeur du patrimoine culturel tunisien et d'en faire une porte d'entrée Nord-Ouest dans un contexte de développement du tourisme culturel et de développement économique local et régional. ,

Le site archéologique de Dougga est classé sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, c'est l'un des plus prestigieux sites de Tunisie, site peu et mal visité par rapport à son potentiel, a cause de ça l'Etat à réfléchi d'en faire un centre d'intérêt pour les visiteurs locaux et étrangers²⁵.

4-2-b Implantation du centre d'interprétation

Le terrain destiné à l'implantation du projet est situé en contrebas des vestiges archéologiques

²⁴ <http://www.culture-patrimoine@Vontoux-comtat.com>.

²⁵ <http://www.inp.tn.centre.archéologique.Dougga>.

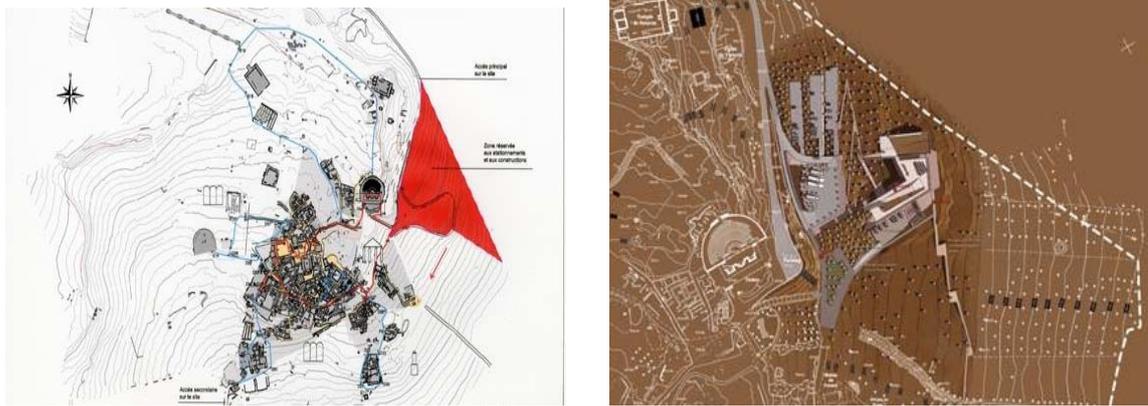


Figure4-1-Plan de masse de centre Dougga/ source [http://www.inp.tn.centre archéologique Dougga](http://www.inp.tn.centre.archéologique.Dougga).

4-1-c Le parti architectural

Le concepteur a installé le bâtiment dans des volumes de formes géométriques pures et simples encastrés particulièrement dans les reliefs avec des toitures terrasse jardin. Ces terrasses offrent aux visiteurs des balcons en promontoire et une vue permanente sur le paysage naturel composante fondamentale dans la création et l'histoire de Dougga.



Figure4-2-Vue d'ensemble de centre d'interprétation /source : [http://www.inp.tn.centre archéologique Dougga](http://www.inp.tn.centre.archéologique.Dougga).

La volumétrie adoptée est l'agencement de volumes de formes simples et épurées qui se manifestent comme une continuation du relief et de ses textures minérales et végétales. Ce choix vise à assurer une symbiose entre le paysage naturel et les volumes architecturaux permettant d'offrir au visiteur des séquences et des cadrages sur le panorama le préparant à vivre une expérience, à faire le voyage dès son approche du projet, est une sorte de mise en condition avant d'entamer la visite.

Au niveau spatiale, le souci a été d'offrir le maximum d'espace ouvert afin d'établir le centre comme lieu de récréation et de détente.

Dès son arrivée, le visiteur s'engage dans une promenade en descente à travers l'espace paysager naturel et agricole et également à travers les différentes composantes fonctionnelles du centre.

Cette promenade, amènera au point de départ des différents circuits de visites du site archéologique et se fera par le biais d'un réseau de rampes qui permet une progression fluide.

4-1-d-Le programme du centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine de Dougga

	TYPE D'ESPACE	Surface Utile	Postes de travail	Coef. SHON/SU	Surface SHO	%
A	ESPACES PUBLICS	1 376 m²	4 p		1 588 m²	77,8%
A1	ACCUEIL ET COMMODITÉS	278 m ²	2 p	1,15	320 m ²	15,7%
A2	LIBRAIRIE ET BOUTIQUES	92 m ²	1 p	1,15	106 m ²	5,2%
A3	LE CAFÉ DE DOUGGA	66 m ²	1 p	1,10	73 m ²	3,6%
A4	CONFÉRENCES / PROJECTIONS	80 m ²	0 p	1,15	92 m ²	4,5%
A5	ATELIER PÉDAGOGIQUE	60 m ²	0 p	1,30	78 m ²	3,8%
A6	EXPOSITION	800 m ²	0 p	1,15	920 m ²	45,1%
B	ESPACES INTERNES	382 m²	24 p	1,30	453 m²	22,2%
B1	ADMINISTRATION DU CENTRE	90 m ²	3 p	1,30	117 m ²	5,73%
B2	GARDIENNAGE ET SÉCURITÉ	89 m ²	21 p	1,15	102 m ²	5,01%
B3	RESERVES DES COLLECTIONS	100 m ²	0 p		115 m ²	5,63%
B4	LOGISTIQUE ET MAINTENANCE	103 m ²	0 p	1,15	118 m ²	5,8%
	LOCAUX TECHNIQUES	p.m.				
	TOTAL	1 758 m²	28 p		2 041 m²	100,0%

Figure4-3-Tableau de programme du centre : source/ [http://www.inp.tn.centre archéologique Dougga](http://www.inp.tn.centre.archéologique.Dougga).

Conclusion

Cette analyse nous a permis de ressortir des éléments de références pour la conception de notre projet architecturale a savoir un programme pour les espaces ainsi qu'un nombre de concepts qu'il faut prendre en considération lors de la conception de notre projet :

-concept d'intégration.

- concept d'ouverture et percée visuelle.
- la mémoire de lieu.
- la géométrie.

4-2Musée de l'acropole

4-2-a-Présentation du projet

Le musée de l'acropole d'Athènes (Grèce) est un musée archéologique Grec, inauguré le 20 juin 2009, de surface de 19 509m², il abrite les sculptures provenant des monuments de l'acropole et des fouilles depuis le 7^{ème} siècle sur le site.



Figure4-4-le de musée de l'acropole/source : <http://en.wikipedia.org>

La conception de Bernard Tschumi a été choisie comme le premier projet dans le deuxième concours pour la conception d'un musée de Nouvelle Acropole. Il a été construit en marbre et des plaques de verre pour fournir le plus possible de lumière naturelle²⁶.

4-2-b-Situation du projet

Le nouveau musée de l'acropole se situe dans le quartier de Makriyanni, juste en contrebas de l'acropole (exactement au SUD) à trois cents mètres du Parthénon. Il est couvert de fouilles archéologiques et contient des ruines précieuses.

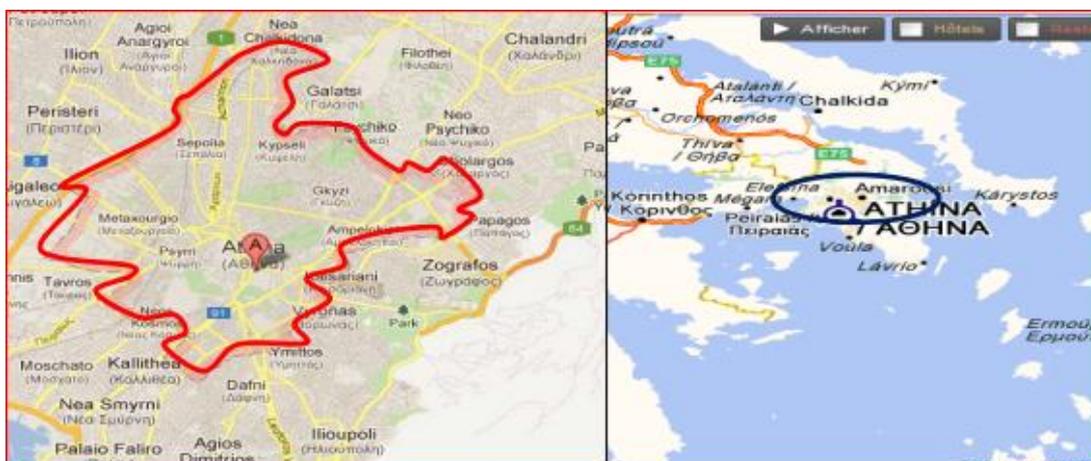


Figure4-5-Carte de situation du projet/source Google Maps

4-2-c-Objectifs du projet

- Sauvegarder le patrimoine de l'acropole.
- Abriter les objets provenant des monuments des fouilles sur l'acropole.

²⁶ <http://www.theacropolismuseum.gr>.

- Faire du musée un projet original en s'inspirant du Parthénon d' Athènes.
- Obtenir un retour aux marbres du Parthénon.
- Créer une liaison entre la ville antique et le projet.

4-2-d-Les concepts tirés du projet

Concept d'intégration

L'ouverture du musée sur le site archéologique et sur la ville à travers les façades vitrées du projet d'où le musée est en lien directe avec le Parthénon dont la reproduction des principes de l'architecture romaine (la base, le couronnement, la frise).

Concept de la percée visuelle

Ce concept est apparent dans tous les points du projet à partir de ses proies vitrées qui donnent vers l'acropole et tout l'entourage immédiat du musée.

Concept de la transparence -la lumière

Les façades du musée d'acropole expriment bien cette ouverture. Lorsque l'on se trouve à l'intérieur, les grands panneaux vitrés ouvrent le regard sur l'espace urbain. Les conditions animant le musée tournent autour de la lumière naturelle.

Concept du parcours

Le circuit de visite dans le musée forme une boucle tridimensionnelle claire, offrant une promenade architecturale avec une expérience spatiale riche qui s'étend des fouilles archéologiques jusqu'aux marbres du Parthénon et la période romaine.

Concept de mémoire du lieu

La mémoire du lieu est sauvegardé dans le musée à travers la liaison de la ville antique avec le projet par le plancher vitrée et la conception des parois vitrée inclinées dédiées à la projection des images des célèbres romains pour leurs rendre hommage.

Conclusion

L'analyse de ces deux exemples nous a permis de ressortir des éléments de références pour la conception de notre projet architecturale, nous constatons à présent que les projets d'aujourd'hui ne se limitent pas à une seul fonction mais ils peuvent abriter d'autres fonctions telle que les activités: de détente, de communication et recherche....etc. Ainsi nous avons tiré un nombre de concept que n'il faut prendre en considération lors de la conception de notre projet.

5-Le programme général

La fonction de base du centre d'interprétation du patrimoine est la mise en valeur du patrimoine archéologique de la ville de Tizirt.

La recherche thématique nous a permis de déterminer les fonctions de base, qui divisent le projet en différentes entités.

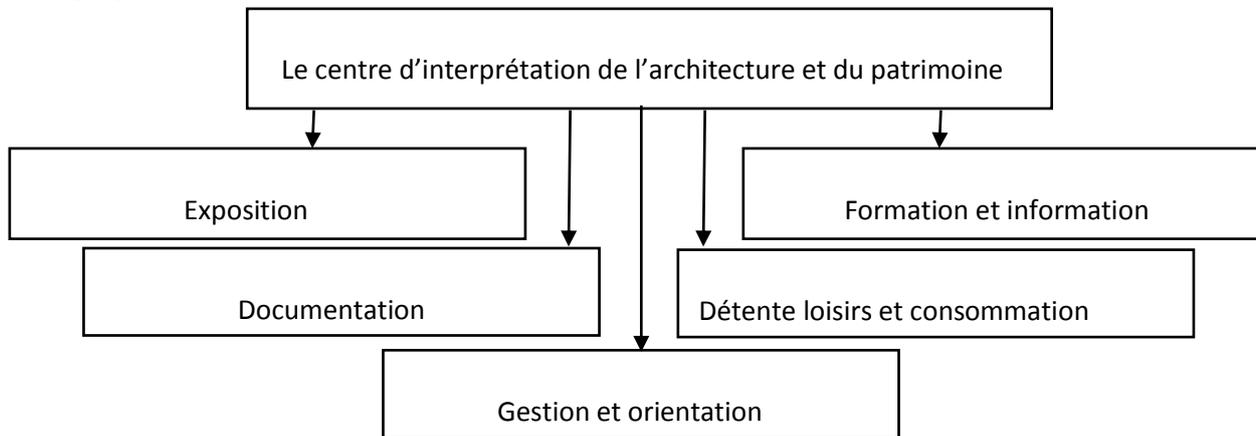


Figure 4-6- les fonctions de base du centre d'interprétation d'architecture et du patrimoine/source : Traitement personnelle

6-Le processus conceptuel

6-1 Choix du site

Notre choix c'est porté sur la parcelle qui surplomb le site archéologique. Ce choix est motivé par plusieurs facteurs :



Figure4-7-Le site d'implantation / source Google Earth

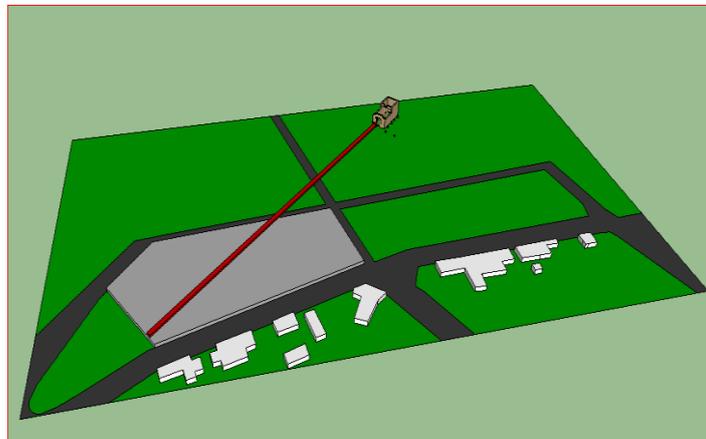
- sa situation a proximité de la cité romaine antique qui constitue un patrimoine archéologique considérable.
- le site constitue le point d'intersection du crado et documanus romains.
- sa situation entre la ville et la mer d'où son rôle de point d'articulation entre terre et mer
- la richesse des vues panoramiques sur le port, la presque ile, l'ilot ...

Et dans le cadre de notre option «requalification et projets urbains»; nous allons ajouter notre contribution dans la mise en valeur de ce site patrimoniale sans pour autant le détériorer; par une projection architecturale présenté comme projet de fin d'étude sous Le titre : **Un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine pour la valorisation du patrimoine archéologique de Tizirt.**

6-2 Genèse du projet

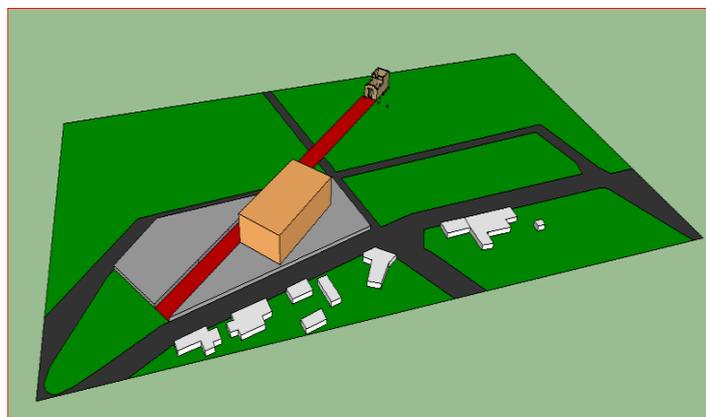
Nous aborderons le projet comme un processus non comme un résultat ou seront combinées les données relative au contexte, le programme; et les références théoriques.

Etape 1 : tracé d'un axe de perception visuelle vers la cité romaine et qui permet de diviser la parcelle en deux entités et qui seras l'axe structurant de notre projet.



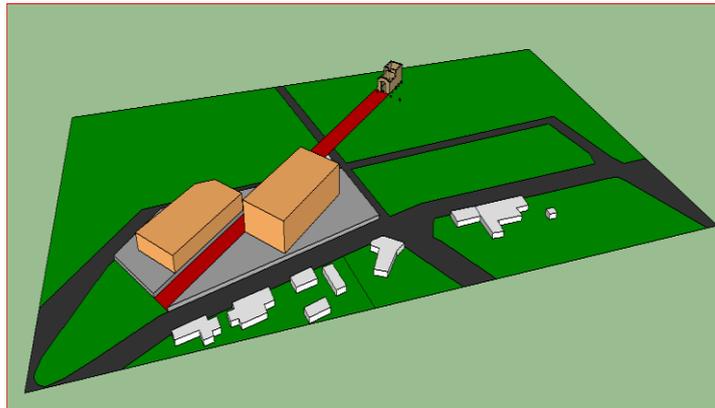
Première étape

Etape 2 : la première entité de notre projet s'aligne à l'axe de perception précédemment tracé. Elle constitue un volume parallélépipédique qui reprend les mêmes dimensions que la basilique romaine.



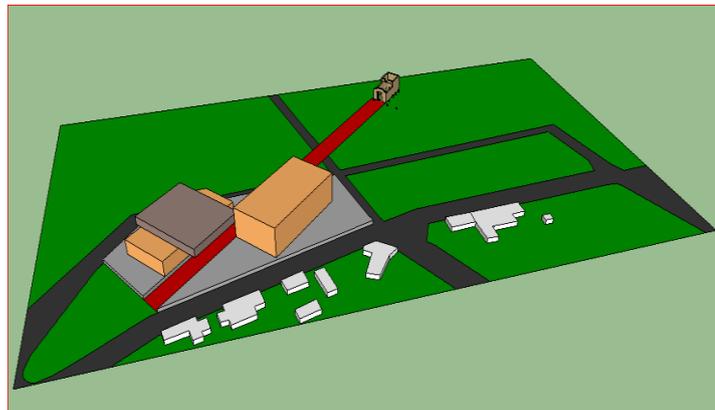
Deuxième étape

Etape 3 : une deuxième entité vient se poser parallèlement à la précédente toujours en s'alignant sur l'axe de perception.



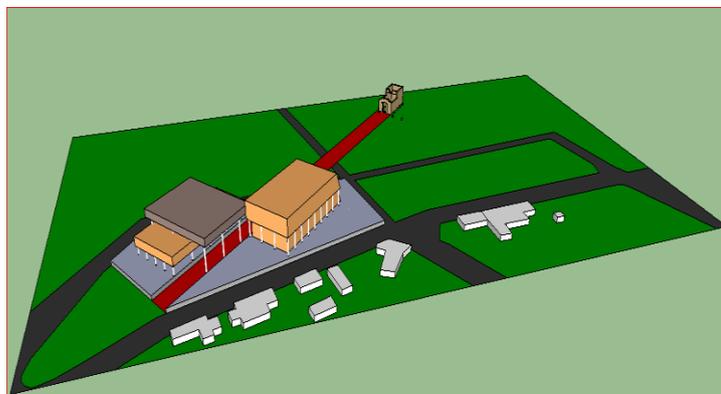
Troisième étape

Etape 4 : pour articuler les deux entités nous avons rajouté un troisième volume qui se pose perpendiculairement à l'axe structurant et qui assure la continuité du projet.



Quatrième étape

Etape 5 : Afin de dégager la vue vers la mer et la cité romaine antique nous avons surélevé les entités pour dégager un niveau évidé; le volume repose sur des pilotis, ce qui nous permet d'avoir une continuité visuelle.



Cinquième étape

6-3-Le programme surfacique

Niveau	Espace	Nombre	Surface/ unité	Surface total
RDC	Billetterie	02	3 m ²	6 m ²
	Contrôle	02	3 m ²	6 m ²
	Accueil	01	21 m ²	21 m ²
	Exposition temporaire	01	182 m ²	182 m ²
	Exposition permanente	01	104 m ²	104 m ²
	Salon VIP	01	14 m ²	14 m ²
	Salle d'expérience cinématographique	02	14 m ²	28 m ²
	Salle de conférence	01	121 m ²	121 m ²
	Salon d'honneur	01	86 m ²	86 m ²
	Salle de travail	01	25 m ²	25 m ²
	Salle machine	01	50 m ²	50 m ²
	Sanitaires	01	10 m ²	10 m ²
	R+1	Exposition	01	315 m ²
Jardin d'hiver		01	153 m ²	153 m ²
Restaurant panoramique		01	105.5 m ²	105.5 m ²
Salle de projection		01	121 m ²	121 m ²
Exposition des travaux artisansaux		01	314 m ²	314 m ²
Sanitaires		01	10 m ²	10 m ²
R+2	Ateliers techniques de restauration.	01	50 m ²	50 m ²
	Atelier	01	34.5 m ²	34.5 m ²
	Atelier	01	34.4 m ²	34.4 m ²
	Atelier	01	31.5 m ²	31.5 m ²
	Atelier	01	31.5 m ²	31.5 m ²
	Boutique	02	20.5 m ²	41 m ²
	Salle de lecture	01	121 m ²	121 m ²
	Ateliers travaux artisansaux	03	75 m ²	225 m ²
	Sanitaires	01	10m ²	10m ²
R+3	Bureau de directeur de centre	01	23 m ²	23 m ²
	Bureau de directeur de L'	01	26.5m ²	26.5m ²
	OGBC			
	Secrétariat	02	20.5 m ²	41 m ²
	Salle de réunion	01	38 m ²	38 m ²
	Archives	01	26.5 m ²	26.5 m ²
	Comptable	01	19 m ²	19 m ²
	Sanitaire	01	10 m ²	10 m ²
Surface total				2434.4m ²

6-4-Description du projet

Dans un objectif de préserver autant que possible l'histoire du lieu, notre projet reprend la forme, les proportions et l'orientation de la basilique romaine préexistante sur le site. Le volume de base à géométrie simple et de modulation régulière, s'inscrit en continuité de la trame structurale romaine. La forme du projet est ensuite ajustée en réponse aux relations fonctionnelles et visuelles qu'elle compte établir avec ses futurs usagers et ses espaces extérieurs; donnant ainsi une magnifique vue vers la mer et une projection vers le site archéologique à l'Est.

Ces nouvelles relations intérieures / extérieures offrent aux visiteurs une richesse d'espaces, de parcours. Par ses prolongements et ses modulations, le centre s'ouvre généreusement sur la collectivité et contribue à requalifier l'ensemble de la ville.

A l'ouest, un forum résultant du croisement des deux volumes est défini comme un seuil et qui est conçue comme espace de distribution assurant la continuité entre les différentes entités du projet mais aussi entre le projet et le reste du tissu urbain.

Et enfin et pour garantir l'effet de monumentalité nous avons surélevé le volume sur un socle en pierre ce qui nous a permis de dégager une entrée monumentale en référence toujours à la monumentalité des romains.

Le tout est couronné d'un toit surplombant le volume principal.

Le programme

Notre projet se compose principalement de quatre entités à savoir :

- Le musée du centre
- L'entité formation et documentation
- L'entité détente loisirs et consommation
- L'entité gestion et orientation

L'accès au projet se fait à partir du forum, place résultant de l'intersection des deux volumes de base et qui donne sur un escalier monumentale qui assure la destitution verticale des espaces.

Au RDC un espace d'expositions temporaires est prévu au centre de l'entité et sur la périphérie des galeries d'expositions permanentes on l'on retrouve les différentes stèles et objets retrouvés sur le site antique, de plus un salon VIP et des salles d'expériences cinématographiques. De l'autre coté de l'axe on retrouve une salle de conférence et ses espaces annexes à savoir un salon d'honneur et des espaces de travail destinés au conférenciers.une rampe contourne se volume et remonte sur l'ensemble de l'entité assurant la circulation verticale et renforçant ainsi la notion de parcours et de promenade architecturale.

A l'étage nous avons également des espaces d'exposition à thème, un jardin d'hiver donnant sur la cité antique, une salle de projection et un espace d'exposition dédié a la mise en valeur des savoirs faire de la région. Et à fin de relier les deux entités un espace consommation ouvert vers la mer et le site antique est prévu.

Le deuxième étage est dédié a la valorisation du patrimoine archéologique et ce a travers les ateliers pédagogiques spécialisés dans les techniques de restauration et de conservation des sites archéologiques et à la promotion des savoirs faires de la région.

Enfin le troisième et dernier niveau est consacré au volet gestion et orientation il comporte les bureaux administratifs.

Le langage des façades

Notre projet se lie comme une image et un symbole de l'architecture romaine d'Imnium .il doit exprimer une ambition qui va marquer cette architecture.

Le langage du projet doit assurer une double expression celle de s'intégrer dans son contexte historique et maritime et celle de marquer une exception et de s'affirmer en tant que nouveau référent de la ville.

Pour cela nous avons fait appel aux éléments du contexte immédiat et à des exemples référentiels qui nous ont permis de tirer des concepts et principes et de les réinterpréter selon nos objectifs.

Le traitement de façade a été fait dans l'objectif de relier le projet avec le thème et l'intégrer dans son contexte de manière à interpréter les éléments du contexte immédiat

Les données du thème nous ont orienté à avoir plusieurs type de façade:

Le traitement de façade de notre projet est développer dans l'objectif de reproduit les principes de l'architecture romain (la base, couronnement et la frise).

La transparence:

Pour favoriser l'interprétation des espaces (intérieur et extérieur).

Les pilotis:

Afin de dégager un niveau évidé, le volume repose sur des pilotis et cela permet d'avoir une continuité visuelle et percées d'autre part en faisant appel à l'architecture romaine (la basilique) nous avons reproduit les éléments de cette architecture pour créer une complémentarité entre le projet et son contexte.

Plein et le vides:

Matérialisation du plein en continuité avec le bâti (le site historique et la ville) et le vide en relation avec le patrimoine maritime et paysager.

Conclusion générale :

Partis d'une réflexion sur la conservation des sites archéologique de la ville de Tizirt qui ne cessent jour après jour de souffrir des plusieurs menaces, on a proposé un plan de mise en valeur et de conservation du site afin de les préserver et les intégrer dans le développement de la ville.

À terme de ce mémoire nous pouvons conclure que la mise en valeur du patrimoine archéologique peut contribuer à une meilleure connaissance et compréhension auprès du grand public et que ce dernier est un outil favori de planification, de combinaison et d'imagination pour un projet de requalification urbaine.

Le projet d'un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine comme moyen architectural vise principalement la conservation durable et la compréhension de cultures souvent oubliées du lieu. La mise en valeur du patrimoine archéologique de Tizirt est tout à la fois une reconnaissance de l'importance des cultures et des civilisations que le pays a connu, c'est également l'affirmation de significations culturelles identifiées suite aux recherches archéologiques, et une formule créative d'une compréhension contemporaine

Liste des figures

Premier chapitre

Figure 1-1 Le site archéologique de Tizirt.

Figure 1-2 Le mausolée de Taksabt.

Figure 1-3 Les vestiges archéologiques de Tifra.

Figure 1-4 Site archéologique subaquatique.

Figure 1-5 Site archéologique industriel.

Figure 1-6 Le château de Nîmes.

Deuxième chapitre

Figure 2-1 La carte du site Tabariene.

Figure 2-2 Plan de masse + coupe topographique du site Tabariene.

Figure 2-3 Les tombes matérialisées.

Figure 2-4 Les vues panoramiques à partir du site.

Figure 2-5 Les mobiliers du site.

Figure 2-6 Carte de situation du site Bibracte.

Figure 2-7 Le musée de l'archéologie.

Figure 2-8 Des édifices reconstituer.

Figure 2-9 Les fouilles en cours d'exécution.

Troisième chapitre

Figure 3-1 Localisation de Tizirt dans la wilaya de TIZI OUZOU .

Figure 3-2 Tizirt à l'époque punique.

Figure 3-3 Tizirt à l'époque romaine.

Figure 3-4 Occupation byzantine.

Figure 3-5 Plan cadastrale de la ville.

Figure 3-6 Vue aérienne de la ville de Tizirt.

Figure 3-7 Plan de mausolée.

Figure 3-8 Etat actuel de mausolée.

Figure 3-9 Pressoir de Tifra.

Figure 3-10 les rochés néolithique.

Figure 3-11 cartes présentes les trois sites archéologiques de Tizirt.

Figure 3-12 Le périmètre d'étude.

Figure 3-13 le temple du génie.

Figure 3-14 les thermes.

Figure 3-15 la basilique.

Figure 3-16 Le siège de l'ADE.

Figure 3-17 Des constructions anarchiques.

Figure 3-18 Photos anciennes de l'église.

Figure 3-19 Photos de l'APC.

Figure 3-20 Port de pêche.

Figure 3-21 aires de jeux pour enfants.

Figure 3-22 l'espace vert dans le port.

Figure 3-23 Carte qui présente la bande littorale.

Figure 3-24 Vue sur l'Ilot et le presque ile.

Quatrième chapitre

Figure 4-1 Plan de masse de centre Dougga.

Figure 4-2 Vue d'ensemble de centre.

Figure 4-3 Tableau de programme du centre.

Figure 4-4 le de musée de l'acropole.

Figure 4-5 Carte de situation de L'acropole.

Figure 4-6 les fonctions de base du centre d'interprétation d'architecture et du patrimoine.

Figure 4-7 Le site d'implantation du projet.

Bibliographie

Ouvrage

- STÉPHANE GSELL monuments antiques de l'Algérie. Paris, ancienne librairie Thorin et Fils Albert Fontemoing, Editeur Libraire des Écoles Françaises d'Athènes et de Rome, du Collège de France et de l'École Normale Supérieure 4, RUE LE GOFF, 1901.
- Maurice Euzennat, L'histoire municipale de Tizirt : Rusuccuru Colonia et municipium, 1955.
- Pierre Von Meiss, Ouvrage : De la forme au lieu, 2003.
- R. Dunn, Museum education/interpretation: The need for definition, C.M.A. Gazette 10, 1977.
- F.Telden, Interpreting our heritage, 1957.
- Delestre X, 2009, *Introduction à l'archéologie*, Direction de la publication universitaire, Guelma, P. 19.

Thèse

- HAFSI Fatma Zohra Pour une conservation intégrée des sites archéologiques dans la politique nationale de l'aménagement du territoire: la wilaya de Souk Ahras.
- Laoues Souad, L'aqueduc de la tribu de Feniaa, un patrimoine archéologique en péril.
- Boutemedjet Sara, Politique de conservation du patrimoine archéologique : Cas du site de Madaure.

Site internet

- Vincent Guichard. Bibracte une expérience de gestion intégrée d'un site archéologique.2006
- Th. Shaw, Voyage dans plusieurs provinces de la Barbarie et du Levant, traduction française, La Haye, 1743, I, p. 110-111.
- <http://www.culture-patrimoine@Vontoux-comtat.com>.
- <http://www.inp.tn>.centre archéologique Dougga.
- <http://www.theacropolismuseum.gr>.
- Loi sur les biens culturels, Québec, 1972(en ligne)
<http://www.mcccf.gouv.qc.ca/index.php?id=1003#c4146>.

Charte

- Article 3. Charte internationale pour la gestion du patrimoine archéologique. 1990.
- CHARTRE INTERNATIONALE POUR LA GESTION DU PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE (1990)
- Convention européenne pour la protection du patrimoine archéologique Londres, 1969
- LES INITIATIVES DU CONSEIL DE L'EUROPE ET LA CONVENTION DE LA VALETTE (1992).
- ¹Article n° 1,2 de l'ordonnance du 4 mars 1993, Belgique.

Document administratif

- PDAU de Tizirt.
- Le journal officiel de la république algérienne.
- Article 28 de la Loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel.